

Assemblée Générale du 20 juin 2026



Ouverture de l'Assemblée Générale par le Président

NOMBRE DE VOIX DES GSA

Arrêté au 21 mai 2026

**Nombre de clubs : 114 dont 14 clubs
jeunes**

**23 204 licences dont 9 047
évènementielles**

**Soit 690 voix pour un quorum normal
de 346 voix et pour un quorum des 2/3
de 460 voix**

N°	Club	LIC.25/26	BV.2025	Eve	N-V	LIC-Valid.	Nb Voix
622020	AGNY	64	0	0	0	64	4
803770	AMIENS CHEMINOTS	102	0	7	5	90	6
803771	AMIENS METROPOLE	636	0	257	0	379	13
803780	AMIENS METROPOLE CJ	16	0	15	0	1	0
590048	ANZIN	51	0	0	4	47	3
628274	ARQUES	168	5	47	1	120	7
628859	ARRAS	185	0	0	1	184	9
599512	AULNOY	219	0	38	1	180	9
599142	BAILLEUL	343	0	72	0	271	11
607729	BEAUVAIS	359	6	31	0	328	12
599522	BELLAING	167	0	21	0	146	8
622042	BERCK BEACH	4	1	0	0	4	1
622039	BERCK VB	213	6	32	10	171	9
622950	BOULOGNE	155	1	0	1	154	9
600000	BRETEUIL FROISSY	47	0	0	0	47	3
809189	BRIE AS. 'LES JOYEUX VOLLEYEURS'	69	0	0	0	69	4
628128	CALAIS LIS	298	31	3	1	294	11
623082	CALAIS SES	517	9	283	4	230	11
622045	CALAIS SES CJ	27	0	22	0	5	0
596135	CAMBRAI	628	3	383	2	243	11
590055	CAMBRAI CJ	24	0	21	0	3	0
593656	CAUDRY	298	0	3	6	289	11
025634	CHÂTEAU THIERRY	146	0	0	0	146	8
029338	CHAUNY	74	0	0	0	74	5
608712	COMPIEGNE	232	0	49	3	180	9
606677	CREVECOEUR	83	0	0	0	83	5
599408	CYSOING	291	22	67	0	224	10

595600	DOUAI	203	1	0	0	203	10
599848	DUNKERQUE	762	176	294	2	466	15
590045	ERS 59	143	136	0	11	132	8
594207	FACHES THUMESNIL	63	0	0	2	61	4
590024	FAMARS	216	3	0	1	215	10
590014	FEIGNIES	37	0	0	0	37	3
590054	GRAVELINES	129	0	12	0	117	7
590039	GRAVELINES CJ	1	0	0	0	1	0
590000	GSD NORD	3715	0	3615	0	100	6
620000	GSD PDC	158	0	142	0	16	2
590041	HALLUIN METROPOLE	262	0	143	1	118	7
594399	HALLUIN VC M	311	0	151	0	160	9
622126	HARNES VB	420	0	195	6	219	10
628929	HARNES VC	304	0	176	2	126	7
598741	HAZEBROUCK	196	2	0	1	195	9
590034	HELESMES	77	0	0	1	76	5
590025	HELLEMMES	908	1	530	1	377	13
590051	HELLEMMES CJ	17	0	16	0	1	0
622040	HERSIN	55	0	1	0	54	4
023705	ITANCOURT	70	0	0	2	68	4
590007	JEUMONT	51	0	0	0	51	4
597259	LA CHAPELLE	129	0	32	0	97	6
025847	LA FERRE	46	0	3	0	43	3
023706	LA FERRE CJ	0	0	0	0	0	0
594143	LA MADELEINE	293	0	57	0	236	10
023697	LAON	170	0	0	0	170	11
022310	LAON CJ	16	0	0	0	16	0
590018	LE QUESNOY	114	0	0	0	114	7

622016	LE TOUQUET	211	17	80	1	130	8
596433	LEERS	115	0	0	0	115	7
590033	LIEU ST AMAND	98	0	0	0	98	0
628986	LIEVIN	277	0	14	0	263	11
591764	LILLE ASPTT	17	0	0	0	17	2
593506	LILLE SPORT JOIE	295	0	0	7	288	11
591896	LILLE UC	138	0	0	0	138	8
622023	LILLERS	63	0	0	0	63	4
590001	LOISIRS FLANDRES	147	0	0	0	147	8
590013	LOMME	135	0	41	0	94	6
803781	LONGUEAU AMIENS	443	0	230	5	208	10
803785	LONGUEAU AMIENS CJ	0	0	0	0	0	0
598344	LOOS HAUBOURDIN	100	0	0	1	99	6
608622	MAIGNELAY	44	0	0	0	44	3
593916	MARCQ EN BAROEUL	329	2	44	0	285	11
593336	MARQUETTE	218	0	0	0	218	10
606680	MERU	3	0	0	3	0	0
597584	MOUVAUX	187	0	0	0	187	9
599844	MOUVEMENT	1108	0	766	0	342	15
590050	MOUVEMENT CJ	41	0	28	3	10	0
590057	MOUVEMENT CJ	42	0	36	0	6	0
020000	MOY DE L' AISNE	9	0	0	4	5	0
622028	NOYELLES	130	0	69	0	61	4
622439	OIGNIES	120	0	0	10	110	7
590004	ORCHIES	78	0	0	0	78	5
607718	ORRY	21	0	0	0	21	2
590021	PETITE FORET	83	0	59	0	24	2
607720	PONT ST MAXENCE	58	0	0	1	57	4
807047	RAINNEVILLE	156	0	52	0	104	7
803778	RAINNEVILLE CJ	13	0	11	0	2	0

606669	RANTIGNY LIANCOURT	144	0	0	0	144	8
607048	RIBECOURT	98	0	57	0	41	3
606679	RIEUX	156	0	0	0	156	9
595959	RM	0	0	0	0	0	0
596435	RONCQ	231	0	5	0	226	10
804244	ROYE	38	0	0	2	36	3
590026	SECLIN	134	0	0	5	129	7
594600	SEQUEDIN	249	0	224	0	25	2
023703	SOISSONS	68	0	0	0	68	4
590038	ST AMAND	99	1	0	0	99	6
595407	ST ANDRE	307	0	1	0	306	12
623923	ST OMER	28	0	0	1	27	2
595712	ST POL SUR MER	184	4	0	1	183	9
028567	ST QUENTIN	370	9	185	5	180	9
590053	STEENVOORDE	59	0	0	0	59	4
595383	TOURCOING INTER	52	0	0	0	52	4
594680	TOURCOING LM	391	0	109	0	282	11
590036	VALENCIENNES	348	0	169	0	179	9
594597	VILLENEUVE D'ASCQ	337	5	0	5	332	12
590043	VILLEREAU	26	0	0	0	26	2
027343	VILLERS COTTERETS	164	3	0	0	164	9
022309	VILLERS COTTERETS CJ	2	0	1	0	1	0
598893	WASQUEHAL	187	0	0	0	187	9
595763	WATTIGNIES	381	0	94	0	287	11
590012	WATTIGNIES CJ	34	0	2	0	32	3
590052	WATTIGNIES CJ	42	0	37	0	5	1
590056	WEPPEPES	23	0	0	0	23	2
596137	WERVICK	18	0	0	0	18	2
803783	YOKIS	72	0	15	0	57	4

Discours d'introduction du Président

Didier DECONNINCK

Procès-verbal Assemblée Générale du 21 juin 2025



RAPPORT MORAL 25-26 ET RAPPORT D'ACTIVITES 25-26



53^{ème} Journée Berteau à Oignies.

Petite vidéo 2026

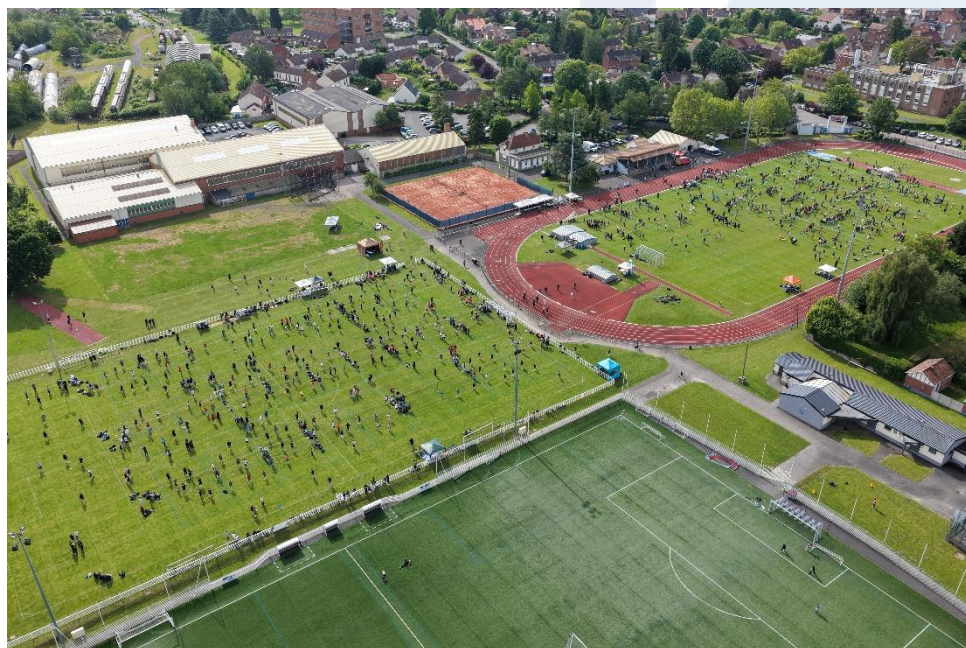
Nous avons eu de la chance de passer à travers les gouttes pour cette magnifique organisation avec 42 clubs représentés et 261 équipes participantes soit 1093 jeunes évoluant sur les 71 terrains.

Remerciements aux 42 clubs représentés et aux 1200 participants qui ont fait le déplacement malgré ce long Week-end férié.

Remerciements à la vingtaine de bénévoles qui ont tenu la gestion sportive de cette journée.

Remerciements à la ville de Oignies qui nous a mis à disposition ce site, et aux dirigeants et nombreux bénévoles du club de Oignies qui, par leur engagement bénévole, ont permis de faire de cette journée une nouvelle grande réussite pour le Volley-Ball des Hauts-de-France.

Chaque participant est reparti avec son traditionnel tee-shirt de l'événement.



les Comités interviennent dans les écoles ou les clubs pour des initiations sur le Soft volley et le Volley assis.

Nous avons créé 7 clubs (dont 4 clubs jeunes) cette saison et nous en avons perdu 2, donc bilan positif.

Nous faisons une évolution de licences de 3,28% pour les licences payantes, -45,44% pour les évènementielles soit au total -23,39% au 21/05/26.

Nos Comités ont créé moins de licences évènementielles ce qui explique la forte diminution de celles-ci.

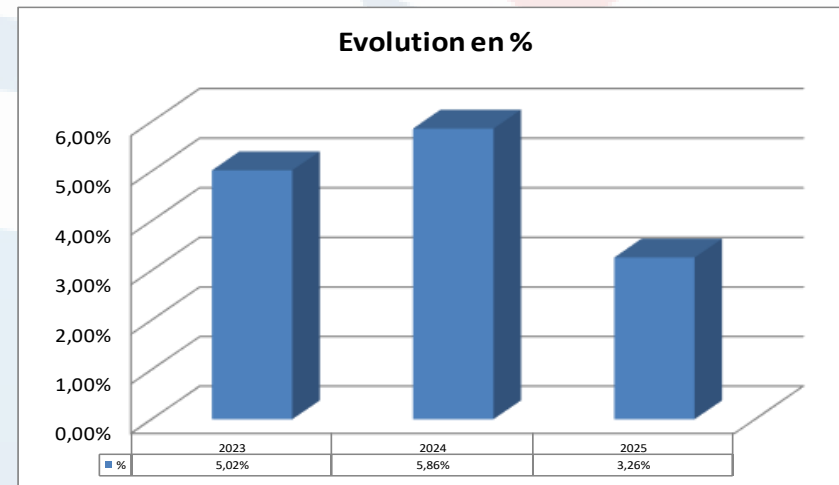
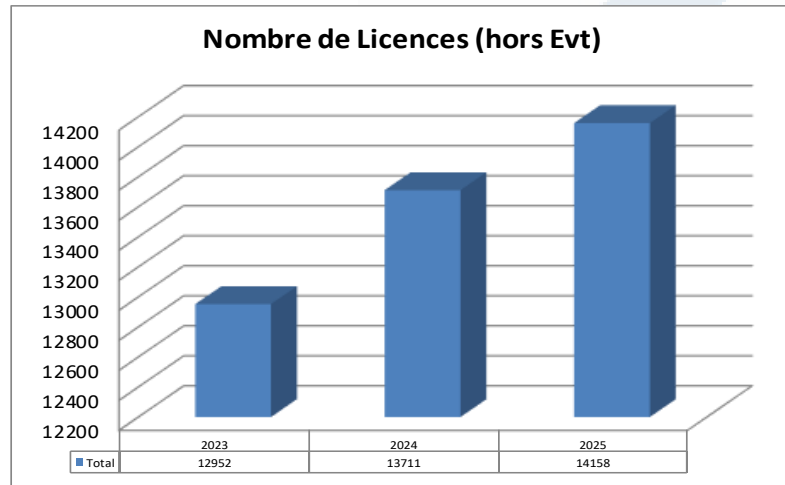
La diminution des subventions de la prise en charge des séances Smashy ont fait chuter drastiquement le nombre de séances, ce qui implique une baisse du nombre de classes et donc une grosse diminution de la saisie des licences événementielles.

Pour ce qui est de la discipline, cette saison elle n'a pas chômé avec des dossiers qui sont de plus en plus difficiles à gérer. (sept dossiers complexes).

Ces dossiers relèvent plus du pénal que du sportif.

	2024-2025			2025-2026				
	Masc.	Fém.	TOTAL LICENCES	Masc.	Fém.	TOTAL LICENCES		
Licence Compétition VOLLEY-BALL	4 194	4 460	8 654	4 316	4 602	8 918	264	3,05%
Licence Compétition BEACH VOLLEY	278	238	516	241	202	443	-73	-14,15%
Licence Compétition PARA-VOLLEY SOURDS	1	3	4	1	2	3	-1	-25,00%
Licence Compétition PARA-VOLLEY ASSIS	15	2	17	15	3	18	1	5,88%
Licence COMPETLIB	837	236	1 073	920	240	1 160	87	8,11%
Licence Encadrement ARBITRE	295	208	503	310	182	492	-11	-2,19%
Licence Encadrement EDUCATEUR SPORTIF	608	234	842	684	247	931	89	10,57%
Licence Encadrement SOIGNANT	22	4	26	19	3	22	-4	-15,38%
Licence Encadrement DIRIGEANT	383	262	645	395	316	711	66	10,23%
Licence Encadrement PASS BENEVOLE	25	26	51	40	27	67	16	31,37%
Licence LOISIR	787	589	1 376	783	606	1 389	13	0,94%
Licence TEMPORAIRE				2	1	3	3	100,00%
TOTAL DES LICENCES	7 445	6 262	13 707	7 726	6 431	14 157	450	3,28%
Licence EVENEMENTIELLE	8 976	7 607	16 583	4 819	4 228	9 047	-7 536	-45,44%
<i>Dont Comité Nord</i>	<i>4 100</i>	<i>3 976</i>	<i>8 076</i>	<i>1 818</i>	<i>1 654</i>	<i>3 472</i>	<i>-4 604</i>	<i>-57,01%</i>
<i>Dont Clubs</i>	<i>4 876</i>	<i>3 631</i>	<i>8 507</i>	<i>3 001</i>	<i>2 574</i>	<i>5 575</i>	<i>-2 932</i>	<i>-34,47%</i>
TOTAL DES LICENCES	16 421	13 869	30 290	12 545	10 659	23 204	-7 086	-23,39%

Vous trouverez ci-dessous les tableaux récapitulatifs et comparatifs des licences validées au cours de la saison 2025-2026 (au 21/05/26).



Evolution	SEM	XX	M21	M18	M15	M13	M11	M9	M7	SEM	XX	M21	M18	M15	M13	M11	M9	M7	T_mas	T_fem	Total
2023	170	0	86	26	-11	-116	-39	9	-27	208	0	33	205	33	14	26	-2	4	98	521	619
2024	404	0	77	-20	-42	14	82	-24	10	129	0	91	92	-41	-25	46	-32	-2	501	258	759
2025	189	0	37	46	-23	27	-25	-11	39	60	0	67	27	-77	72	-1	-10	30	279	168	447

NORD	SEM	XX	M21	M18	M15	M13	M11	M9	M7	SEM	XX	M21	M18	M15	M13	M11	M9	M7	T_mas	T_fem	Total
2023	3006	0	563	750	430	245	184	181	171	1759	0	387	942	651	352	213	156	153	5530	4613	10143
2024	3310	0	627	709	409	254	255	145	181	1851	0	451	997	609	334	254	144	148	5890	4788	10678
2025	3475	0	669	762	380	286	222	134	217	1908	0	500	1030	592	391	273	131	175	6145	5000	11145

SUD	SEM	XX	M21	M18	M15	M13	M11	M9	M7	SEM	XX	M21	M18	M15	M13	M11	M9	M7	T_mas	T_fem	Total
2023	715	0	128	228	143	86	53	31	32	476	0	66	322	261	115	83	42	28	1416	1393	2809
2024	815	0	141	249	122	91	64	43	32	513	0	93	359	262	108	88	22	31	1557	1476	3033
2025	839	0	136	242	128	86	72	43	35	516	0	111	353	202	123	68	25	34	1581	1432	3013

TOTAL	SEM	XX	M21	M18	M15	M13	M11	M9	M7	SEM	XX	M21	M18	M15	M13	M11	M9	M7	T_mas	T_fem	Total
2023	3721	0	691	978	573	331	237	212	203	2235	0	453	1264	912	467	296	198	181	6946	6006	12952
2024	4125	0	768	958	531	345	319	188	213	2364	0	544	1356	871	442	342	166	179	7447	6264	13711
2025	4314	0	805	1004	508	372	294	177	252	2424	0	611	1383	794	514	341	156	209	7726	6432	14158

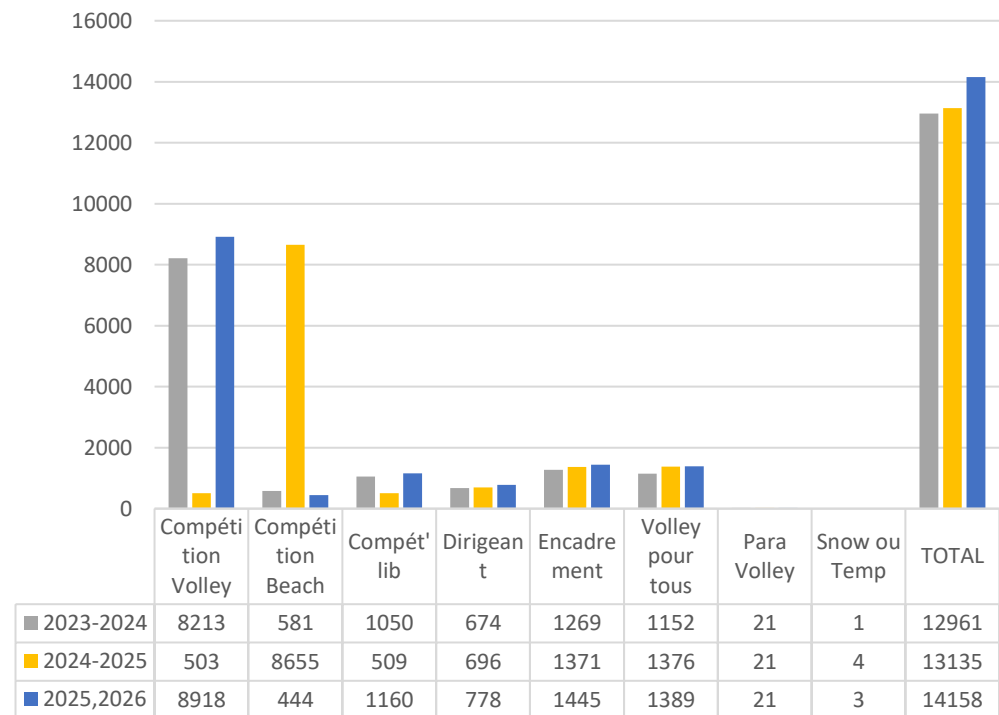
LIGUE	2022-2023	2024-2025	2025-2026
SEN.	5 958	6 486	6 738
M21	1 148	1 309	1 416
M18	2 245	2 314	2 387
M15	1 485	1 402	1 302
M13	798	787	886
M11	533	661	635
M9	410	354	333
M7	384	392	461

TOTAUX	12 961	13 705	14 158
---------------	---------------	---------------	---------------

	% 23/24	% 24/25
SEN.	8,86%	3,89%
M21	14,02%	8,17%
M18	3,07%	3,15%
M15	-5,59%	-7,13%
M13	-1,38%	12,58%
M11	24,02%	-3,93%
M9	-13,66%	-5,93%
M7	2,08%	17,60%

TOTAUX	5,74%	3,31%
---------------	--------------	--------------

variation 2024	AISNE	NORD	OISE	PDC	SOMME
252	-10	211	31	14	6
107	0	36	11	58	2
73	-9	30	-32	56	28
-100	-35	-2	-7	-44	-12
99	1	96	-5	-7	14
-26	-11	-6	-6	-8	5
-21	-4	-17	3	-7	4
69	-4	101	-7	-38	17
453	-72	449	-12	24	64



1 – Le fonctionnement de la Ligue



Voici ce que pense de cette saison
notre secrétaire général :

Jean-Claude CICHY

La saison 2025 / 2026 que clôture cette Assemblée Générale, aura vu l'émergence de plus en plus intrusive des réseaux sociaux qui, à défaut de régler des problèmes d'égo, conflictualise des situations qui n'attendent que la sérénité et la sobriété des débats, cela perturbe et rend anxiogène toute intervention.

La ligue, et la commission sportive en particulier, n'a pas vocation à arbitrer des conflits qui s'effectuent en dehors des terrains, de tout aspect sportif et en dehors de tout contexte, ce qui empêche toute perspective de clarification.

Je vous rappelle que notre premier devoir et celui de l'exemplarité que nous devons aux jeunes que nous encadrons ou accompagnons dans leur évolution sportive. Je pense particulièrement à nos jeunes arbitres qui n'ont pas à souffrir des écarts de langage ou de comportement « d'adulte » en mal de reconnaissance.

La recrudescence de Cartons et de sanctions disciplinaires nous invite à la plus grande vigilance sur nos comportements.

Le contrôle des championnats régionaux, dont Pierre-Yves vous fera le bilan, a été perturbé par la vérification et les éventuelles sanctions dues aux doubles participations M18 - M21 et/ou à l'interprétation du RGES entre la FFvolley et la LRVolley HDF, l'une privilégiant l'esprit par laquelle la règle a été écrite et l'autre appliquant la règle telle qu'elle est écrite.

La difficulté est de déterminer l'esprit. Résultat, la Commission Fédérale Sportive au fur et à mesure de nos échanges, admet l'ambiguïté d'une partie de l'article 9 et de son interprétation qui varie suivant le lecteur. Elle réécrit cette partie avec application immédiate, ce qui en droit devrait être contesté, d'autant que les nouveaux textes présentent d'autres ambiguïtés.

À titre d'information, nos contrôles en l'absence de ceux de la CFS, ont fait apparaître des irrégularités sur certaines rencontres fédérales et concernant certains de nos clubs, la ligue a choisi de rester neutre et de ne pas transmettre le résultat des contrôles pour ne pas valider d'autres GSA au détriment de nos clubs, cet arbitrage dépendant de la Commission Fédérale Sportive.

Pour ce qui nous concerne, il est entendu que nous devons amender ou compléter certains articles du RGES et notamment l'article 9 et garantir l'équité à l'ensemble des équipes engagées dans nos championnats, ce que la commission s'attachera à faire sur le prochain RGER.

Concernant l'arbitrage, il apparaît que nous avons quelques jeunes prometteurs, à condition que leurs ambitions ne soient freinées voire stoppées par le comportement de certains.

Notre ligue a toujours été reconnue pour ses formations et notamment en arbitrage. Il nous appartient qu'elle le reste. La disponibilité des formateurs de la CRA, qui officient et supervisent en même temps, ne peut être une variable d'ajustement à la demande des clubs. Le minimum de participants requis pour les formations extérieures, en dehors de l'aspect financier et pratique, permet également l'échange. Il reste toujours les formations à Hem. Le planning général des formations 2026 / 2027 vous sera transmis en début de saison. Les clubs souhaitant planifier l'une d'elles à domicile peuvent déjà prendre des dispositions.

La commission technique a dû revoir ses activités au CREPS de Wattignies, devenu financièrement un gouffre, nous obligeant à trouver un autre site pour nos stages et nos sélections, ce qui nous a permis de diviser par deux les coûts.

Nous devons également faire face au désengagement de certaines ligues et aux errements de la CFS, qui a modifié sans concertation les sites d'accueil des Volleyades M15 et M13 et provoqué des surcoûts financiers et d'organisation non prévus pour les ligues et les comités.

Le développement du sport santé est devenu avec la Compet'lib un des axes prioritaires de la FFvolley. Nous devons en tenir compte. Le souhait des collectivités est réel notamment pour le sport santé qui, au travers du Volley-santé, du Soft-Volley, du Fit-Volley, du Volley-adapté ou du Volley sur prescription médicale, apporte des réponses aux demandes. Vous pouvez contacter Pierre-Célestin, notre Agent de Développement, pour répondre à toutes vos questions et vous aider à mettre en place vos projets.

Pour conclure, en vue de la prochaine mandature, nous proposerons au vote les statuts et le règlement intérieur qui conduiront la prochaine élection et conditionneront l'organisation du comité directeur pour l'Olympiade 2028 / 2032.

Pour rappel Didier ne pourra postuler à la présidence, le nombre de mandat, en tant que tel, étant échu.

2 - Le bilan sportif



Voici ce que pense de cette saison
notre président de commission :
Pierre-Yves Vanalderwelt

Une fois de plus je remercie les membres de la commission sportive qui ont travaillé avec moi lors de cette saison, les membres des autres commissions, sans qui nous ne pourrions pas officier, ainsi que tous les bénévoles des GSA qui œuvrent pour le développement du Volley dans notre région.

Cette saison, nous avons modifié la participation des Pôles dans nos championnats afin de limiter les déplacements des équipes en semaine. Les encadrants des pôles regrettent que les GSA nous jouent pas forcément le jeu pour ces rencontres qui se jouent en semaine et de ce fait le niveau de jeu s'en ressent. Nous envisageons de demander aux équipes de N3 de l'agglomération Lilloise si elles souhaitent participer à cette poule spécifique.

Pour donner suite à plusieurs soucis en début de saison concernant la double participation des M18/M21 en senior, après plusieurs échanges avec la FFvolley, celle-ci a légèrement modifié les textes officiels. Il reste encore des points à clarifier à ce sujet et particulièrement sur la

fin de saison, qui nous amènera, au niveau régional, à ne plus suivre intégralement le texte fédéral. Nous y travaillons. Le contrôle de ces doubles participations est très chronophage, le logiciel fédéral ne permettant pas directement de faire ressortir ces doubles participations, il faut donc le faire match par match.

Il est important que les entraîneurs et dirigeants de GSA prennent le temps de lire et d'étudier les différents règlements. Cela permettra d'éviter certaines mauvaises surprises.

Les longs ponts de mai nous ont encore posé des soucis dans l'organisation de la fin de saison. Certains se sont aperçus 8 jours avant qu'il y avait des rencontres les longs week-ends des 1er et 8 mai, d'où des dérogations tardives pour jouer en semaine avec les difficultés que cela entraîne pour trouver des arbitres disponibles. De même, pour les matchs de barrage et les coupes, le cumul de certains GSA Seniors / M21 / M18 pose un problème lorsque les équipes sont encore engagées en coupe de France.

Pour cette fin de saison, toutes les ligues (hors Corse et outre-mer) se sont vues attribuer 2 accessions directes en N3, tant en masculin qu'en féminine. Il faudra attendre début juillet, après les inscriptions nationales, pour savoir si nous avons des accessions complémentaires. Il est donc difficile à ce jour de répondre aux questions sur les accessions aux différents niveaux Pré Nat, R1 et Départementale.

La gestion des dérogations reste un problème sensible. Certains GSA en abusent, sollicitant des reports à peine justifiés afin de permettre à des jeunes de jouer dans plusieurs équipes, ou pour des raisons parfois limites. Par exemple, nous rappelons que l'absence d'un entraîneur ne constitue pas un motif valable de report, dès lors que six joueurs sont présents pour jouer. De même, l'absence d'un seul joueur ne saurait justifier une dérogation. Hormis pour la coupe de France dans la même catégorie ou pour une indisponibilité municipale de salle, vous avez le droit de refuser une demande de dérogation. Les demandes doivent être motivées de manière précise et transparente. Une simple mention du type "vu avec les deux entraîneurs/clubs" est insuffisante et ne constitue pas une justification recevable.

201 cartons ont été distribués cette saison - 22 en départementale, 84 en régionale, 12 sur les coupes de France jeunes, 83 en Nationale.

Sur les 84 cartons régionaux, 48 cartons jaunes (avertissements) ont été donnés aux joueurs, 20 avertissements aux entraîneurs ou capitaines, 10 cartons rouges (pénalités) aux joueurs, 5 pénalités aux capitaines, et 1 Carton jaune + rouge (disqualification). Tous niveaux confondus, un entraîneur a été sanctionné de 35 jours de suspension cette saison, un capitaine de 28 jours, et 3 entraîneurs et 3 joueurs de 21 jours en 2 temps 7+14 (récidive sur la même saison).

Nous vous rappelons que le registre des sanctions est global au niveau fédéral, il regroupe l'ensemble des cartons quel que soit le niveau des compétitions. Ces cartons sont gardés en mémoire sur une année courante et pas seulement sur la saison en cours. Il est important d'informer vos licenciés sur ce point afin d'éviter les suspensions.

COUPES DE France

Cette saison sur les 9 équipes engagées en seniors masculin, 2 ont terminé dans le carré final, en féminine ce sont 4 équipes qui ont participé. En jeunes 156 équipes de M11 à M21 étaient inscrites. Il faut noter en M21 Masculins, 4 équipes des Hauts-de-France qualifiées pour la phase finale à 12 et 2 équipes en M21 féminines et M11 masculins et Féminines et 1 équipe dans chaque autre catégorie M18 - M15 - M13

Les évolutions de la FDME continuent, elle est de plus en plus utilisée, même en jeunes, cela simplifie fortement le contrôle des feuilles, moins de saisie à faire. Il faut regretter que tous les points de règlement ne soient pas pris en charge par le logiciel fédéral et de ce fait nécessitent des contrôles complémentaires complexes.

En début de saison, pensez à bien communiquer les dates des coupes et des matchs de classement. Cela permettra à vos joueurs de s'organiser en amont, d'éviter les absences imprévues et de limiter les demandes de dérogation au moment venu.

En ce qui concerne les compétitions jeunes, cette saison, nous avons comptabilisé 150 équipes M18 et 23 équipes M21 qui se sont affrontées lors de la deuxième phase.

Nous encourageons fortement les GSA à remplir les DAF dès la première phase de championnat.

110 équipes seniors évoluent également dans nos championnats régionaux.

Plus de 1026 rencontres seniors et près de 910 rencontres jeunes auxquelles s'ajoutent 99 rencontres de coupe et les 274 rencontres Loisir Corpo organisées par Loisir Flandres.

Lors de la 53^{ème} journée BERTEAU, pour la 8^{ème} édition à OIGNIES, ce sont 261 équipes de M9 à M18 qui se sont déplacées malgré les prévisions météorologiques désastreuses qui heureusement se sont transformées en averses seulement après 16H30. 1093 jeunes se sont affrontés lors de cette journée en participant à près de 1025 sets de 21 ou 25 points. Merci au club de OIGNIES et à ses bénévoles, ainsi qu'à sa municipalité pour l'accueil lors de cette journée. Merci également à la vingtaine de bénévoles de la sportive qui ont géré du mieux possible cette journée.

Merci également aux clubs de CALAIS SES et BEAUVAIS pour les finales M18 et MARCQ EN BAROEUL pour les finales de Coupe des Hauts-de-France.

Gardons à l'esprit que notre sport doit rester convivial et amical.

Halte aux propos injurieux qui nous ont été remontés durant cette saison.

L'impolitesse ne doit pas gagner notre sport, il nous faut garder un esprit sportif lors des rencontres.



3 – Le bilan de l'arbitrage

Voici ce que pense de cette saison
notre président de commission :
Jérôme CARQUIN

Une nouvelle saison se termine.

La récurrence de la mauvaise gestion des indisponibilités nous impacte au quotidien dans notre travail de désignations. Des rappels incessants sont faits pour éviter ces dérives, parfois sans succès, les bénévoles de la CRA sont lassés de se répéter.

Le pôle formation a œuvré à plein régime afin de répondre aux attentes de certains clubs et nous avons œuvré sur l'intégralité du territoire des Hauts-de-France.

Les autres pôles ont soutenu également la politique régionale de développement et d'accompagnement des clubs dans leurs besoins, la CRA a ainsi contribué au développement de la ligue des Hauts-de-France.

Nos arbitres sont plus souvent accompagnés, mais il reste beaucoup de travail à réaliser dans l'accompagnement des nouveaux arbitres sur leurs premiers matchs.

Je tiens à remercier tous les arbitres ayant officié cette année sur le territoire de notre ligue et hors ligue, tous grades et niveaux confondus, 400 matchs supplémentaires à couvrir, ce sont des disponibilités supplémentaires que nos arbitres ont bien voulu nous offrir.

Jérôme Carquin

Président de la CRA des Hauts-de-France

Le Pôle formation :

FORMATIONS ARBITRES :

2 formations arbitres sur HEM : **18/10/2025** =) 20 candidats – 20 reçus
13/12/2025 =) **3** candidats **ANNULÉE**
07/02/2026 =) 19 candidats – 18 reçus – 1 ajourné
04/04/2026 =) 10 candidats – 10 reçus

1 formation arbitres à CALAIS : **04/10/2025** =) 9 candidats – 9 reçus

2 formations arbitres à FAMARS : **13/11/2025** =) **8** candidats **ANNULÉE**
29/01/2026 =) 13 candidats – 12 reçus – 1 ajourné

1 formation arbitres à BEAUVAIS : **Février 2026** =) **Initiation Jeunes**
POULAINVILLE (80) : **17/04/2026** =) 11 candidats -

Soit **82** candidats

Formations annulées : 2 (Métropole – Sud Est)

Rentrées financières au 20/04/2026 =) 6560 €

FORMATIONS FDME :

19/09/2025 => LA FÈRE

15 candidats

27/09/2025 => HEM

12 candidats

04/10/2025 => CALAIS

18 candidats

14/11/2025 => RAINNEVILLE (80)

13 candidats

27/11/2025 => VALENCIENNES

15 candidats

14/02/2026 => HEM

ANNULEE 8 candidats

04/04/2026=> HEM

6 candidats

Soit 79 candidats

Formations annulées : 1

Rentrées financières au 20/04/2026 => 2460 €

SUPERVISIONS ARBITRES

Candidats à présenter sur stages début de saison (examens théorique & pratique sur Tournoi 3M & 3F à BAILLEUL :

LIGUE =) MILLIOT Quentin Club BAILLEUL
POILLION Jean Club MARQUETTE
NUNES DA SILVA Thomas Club LILLE UGS
GUIDEZ Quentin Club LIEU SAINT AMAND

NATIONAL =) CABY Guillaume Club MOUVAUX

Stage NATIONAL M15 M **Pont à Mousson** GUIDEZ Quentin Club LIEU SAINT AMAND
Stage NATIONAL M15 F **Nantes** PICOT Jade Club BAILLEUL

FÉDÉRAL 1=) **AUCUN CANDIDAT**

FÉDÉRAL 2 =) **AUCUN CANDIDAT**

FÉDÉRAL 3 =) VANDEMBENDEN Frédéric Club VALENCIENNES SARTROUVILLE M21 F
WIBAUX Emelyne Club SAINT ANDRÉ SARTROUVILLE M21 F
BOUREZ Mickaël Club AULNOY LEZ VAL POITIERS M21
SPYCHALA Grégory Club CAMBRAI POITIERS M21 M

POUR INFO =) **36** arbitres différents ont été supervisés cette saison dont certains plusieurs fois (préparation au passage NATIONAL & jeunes suivis dans le giron CRA HDF ET notamment préparation Volleyades M15 & M13).

9 nouveaux **JDL** formés sur les rencontres FRANCE / BELGIQUE U18 Masculins. Ils seront revus sur les tournois OU matchs amicaux de septembre 2026 pour une éventuelle validation et opérer par la suite en ÉLITE MASCULINS.

OBJECTIFS SAISON 2025/2026

INVESTISSEMENT très significatif de chacun et chacune !!! Souhait déjà formulé le 02/07/2025 NON SUIVI D'EFFET !! Certains membres de la CRA dont je fais partie ont la réelle impression d'être seuls à la barre !

Si la charge de membre de la CRA HDF semble très lourde, alors vous avez le droit de vous exprimer voire de vous retirer.

Les formations arbitre départemental et marqueur FDME devront être planifiées durant l'été.

1 formation arbitre départemental sera organisée **avant le 31/12/2026 dans chaque secteur des Hauts de France (Sud Est – Littoral – Métropole – HDF SUD)**

1 formation arbitre départemental sera organisée **avant le 31/03/2027 dans chaque secteur des Hauts de France (Sud Est – Littoral – Métropole – HDF SUD)**.

Projet de création d'un Pôle PERFORMANCE.

La CRA a mis en place depuis maintenant 4 saisons une politique suivie dans la formation de jeunes arbitres et arbitres Jeunes. Les résultats commencent à porter leurs fruits et certains ont démontré de réelles prédispositions à l'arbitrage et sont régulièrement observés par les membres de la CRA. Aujourd'hui, l'idée est de créer un Pôle EXCELLENCE afin de faire émerger de futurs très bons arbitres qui constitueront l'ELITE de l'arbitrage de demain. Une contrepartie sera demandée aux intéressés-e quant au sérieux de l'investissement qu'ils sont prêts à consacrer à ce challenge !

Désagréments rencontrés sur saison écoulée

La CRA a connu quelques désagréments cette saison notamment chez les arbitres Jeunes (absences d'arbitrage, indisponibilités non mises à jour, attitude incorrecte envers d'autres collègues arbitres...). Ces désagréments n'auront plus lieu d'être la saison prochaine et certaines directives leur seront gentiment rappelées avant d'amender leurs clubs respectifs **OU** application de sanction disciplinaire.

Examen Arbitre Départemental =) les sessions se dérouleront toujours comme auparavant sur 3 demi-journées (2 matinées ou soirées avec quizz, corrections et discussions + 1 matinée pour examen, formation FDME).

Changement à venir pour la saison 2026/2027 : les nouveaux arbitres **RECUS** se verront arbitrer du samedi après midi un plateau jeunes M15 qui leur permettra de valider **DÉFINITIVEMENT** leur examen.

Sans cette validation, ils ne seront pas autorisés à officier sous peine d'amende pour les clubs concernés.

Prospection de jeunes dans les clubs de votre secteur et observations régulières.

Tournois NATIONAUX septembre 2026 =) Amiens 06/09/2026 - Bailleul

Matches amicaux 3M Famars, Aulnoy lez Val pour formation JDL & Arbitres Ligue et National

La réunion annuelle 2026/2027 de la CRA se déroulera en HDF du Sud en juin 2027.

Pôle Beach volley CRA HDF :

La CRA HDF Beach Volley a mené pendant la période de compétitions de Beach Volley 2025, ces différentes actions et missions.

La CRA Beach Volley HDF est intervenue sur la Ligue des Hauts De France pour la saison 2025 avec à chaque étape dont elle en a été avisée, 01 juge Arbitre et à minima 01 arbitre présent sur :

- **09 étapes de Beach volley HDF 2025** proposées, représentant :
- **10 Tournois de Série 2 (dont 03 finales HDF senior Masc / Fém / Mixte).**
 - Soit : 05 tournois Masculin.
 - 02 tournois Féminin.
 - 03 tournois Mixte.
- **00 Tournoi Jeunes Finales HDF 2025 :**
 - o Soit : 00 tournoi M18 Masculin. : *Annulé Nombre d'équipes insuffisant*
 - 00 tournoi M18 Féminin : *Annulé Nombre d'équipes insuffisant*
- **00 Tournoi King Of Court :**
- **00 Tournoi Queen Of Court :**
- **01 Tournois CDF :**
 - o Soit : 01 tournoi HDF Qualificatif CDF M13 Masculin et Féminin : Calais (62) : 25/05/2025.
- **00 Tournoi de série 1 sur les HDF en 2025 (sur 03 jours).**

DÉSIGNATIONS CRA Beach Volley HDF 2025 :

Sur les tournois Série 2 Beach Volley HDF 2025 :

14 Désignations d'arbitres Beach HDF (*arbitrage minimum à partir des 1/2 finales*)

08 Désignations Juge Arbitre Beach HDF (*Sylvain Druart / Philippe Chevalet*)

02 Supervision CRA : 01 : TQ HDF CDF M13 (M+F) + 01 Finales Senior HDF (M+F) (*J-P Coppin*)

La CRA HDF Beach, sur les finales HDF (M +F) a fait officier une arbitre Beach (britannique) licenciée dans une autre CRA (avec accord préalable entre CRA) (*Barème per diem HDF appliqué*).

La CRA HDF Beach a été sollicitée par la FFvolley via l'organisateur du Pro Beach Futures organisé à Bondues du 13 au 21/09/2025 pour désigner des juges de lignes.

PARTICIPATIONS FFvolley 2025 : Étapes Nationales et Série 1 :

Sylvain Druart :

Arbitre : 03 participations : Mai S1 Dijon (21)
Juillet CDF CAP 3000 Saint Laurent du Var (06)
Août Finales CDF Senior Ile de Ré (17)

Coach Arbitre (anciennement Juge Arbitre) : 03 participations :

Juin S1 Saint Germain en Laye (78)
Finales CDF M18 Calais (62)
Finales France FFSU Étables sur mer (22)

Lilia Dangleant : 03 participations : S1 Saint Germain en Laye (78)
S1 Montbéliard (25).

Atif Haboul : 03 participations : Finales CDF M18 Calais (62)
S1 Montbéliard (25).
Finales Beach Volleyades M17 Montpellier (34)

Thomas Da Silva Nunes : 02 participations :
Finales CDF M18 Calais (62)
Finales CDF M13 Châteauroux (36)

Participations Compétitions Internationales :

Sylvain Druart : Arbitre : **06** participations :

Juin : FIVB : Beach Pro Tour Challenge : Alanya (Turquie)

FIVB : Beach Pro Tour Futures : Genève (Suisse)

Juillet : FIVB : Beach Pro Tour Futures : Montpellier (France)

FIVB : Beach Pro Tour Challenge Baden (Allemagne)

Septembre : FIVB : Beach Pro Tour Futures : Lille Bondues (France)

CEV European Cup
Montpellier (France)

Thomas Da Silva Nunes : Juge de ligne : **01** participation :

Septembre : FIVB : Beach Pro Tour Futures Lille Bondues (France)

Formation Arbitre Beach Volley HDF :

Aucune formation dans les HDF en 2025.

Formation hors CRA HDF : Sylvain Druart : Guadeloupe (avril 2025)

Formation Marqueur Beach Volley HDF pour Finales CDF M18 :

Formateurs HDF Beach : Jean-Paul Coppin, Lilia Dangleant.

- 01 action de Formation théorique FDM avec validation pratique de **16 Marqueurs Beach** en 2025 sur les Finales CDF M18 à Calais (HDF) avec suivi sur les terrains sur les 03 jours de compétitions.
Formation Théorique effectuée par CRA Beach HDF en 2025 avec pratique validée par le Juge Arbitre CFA.

Suivi Tournoi S2 HDF

Évaluation de chaque tournoi S2 renseigné par le Juge Arbitre présent.

Pour conclure,

Merci au corps Arbitral Beach Volley HDF qui a répondu présent à ses désignations avec sérieux, disponibilité et grande flexibilité ainsi qu'à Philippe Chevalet et Sylvain Druart qui ont assuré la fonction de Juge Arbitre sur les S2 et les finales Beach HDF 2025.

J'aime à rappeler le très bon comportement et très bon esprit sportif de l'ensemble des joueurs et joueuses, respectueux vis-à-vis du corps arbitral et de leurs adversaires.

La CRA HDF a mené pendant la période de compétitions 2025-2026, cette action de formation arbitre FFSU sur le secteur du Pas de Calais.

F.F.S.U.

Formation arbitre de Volley Ball avec le cycle Universitaire STAPS à l'U.L.C.O Calais (62)

Une session de formation d'arbitre de Volley Ball FFSU **niveau CUA 1** a été effectuée dans le Pas de Calais à l'ULCO CALAIS sur 02 demi-journées le jeudi 04 février 2026.

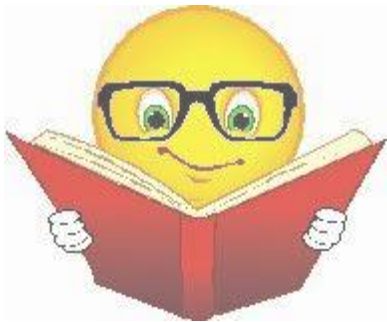
- **formation** suivie d'une **évaluation théorique** (matin) **et pratique** (après-midi).

14 reçus, 01 ajourné sur 21 inscrits dont 06 absents.

Formateurs et évaluateurs FFvolley : Philippe Vereecke (CRA HDF) et Jean-Paul Coppin (CDA62/ CRA HDF) .

Rappel : une convention lie la FFSU et la FFvolley.

4 – Le bilan du Beach



Voici ce que pense de cette saison
notre président de commission :

Sylvain Druart

1. Fonctionnement de la commission

La saison 2025-2026 est une année de transition pour la CRB. Suite au départ de l'ensemble des membres de l'ancienne commission, la nouvelle équipe peine à trouver les bénévoles nécessaires. Le bon déroulement de la saison en est malheureusement impacté.

En **septembre**, nous rouvrirons les candidatures pour accueillir de nouveaux membres motivés par le développement du Beach Volley.

2. Bilan chiffré de l'année 2025

- **Extensions Beach** : Une baisse de **-12,40 %**, mais un taux de participation en hausse de **+7,69 %** sur l'ensemble des tournois de type "Séries«

• **Licences événementielles** : Une augmentation avec **550 licences** (contre 45 en 2024).

• **Tournois (Séries 1, 2, 3)** : Une légère baisse du nombre de tournois (23 en 2025 contre 26 en 2024), mais une attractivité régionale en hausse avec **125 joueurs extérieurs** (contre 83 en 2024).

3. Évolution sportive 2026

Cette saison sera marquée par des changements majeurs, notamment sur le fonctionnement du championnat régional senior. Nous étudions un détachement des Séries (circuit national) qui, initialement intégrées à notre championnat, s'avèrent aujourd'hui trop contraignantes pour les clubs.

5 – Le bilan de la formation



Voici ce que pense de cette saison
Nos présidents de commission :

Cécile Vanhelle et Ludovic Guillet

La formation des cadres :

Avec la nouvelle organisation mise en place, nous avons pu multiplier le nombre de formations sous différentes formes comme les stages de 4 jours ou en 2 week-end au niveau du CAVB, ce qui permet d'offrir plus de liberté aux personnes pour se former. Cette saison, nous avons eu 88 Entraîneurs en formation.

Le fait d'avoir hiérarchisé les formations, nous a permis de constater une progression chez les participants par rapport aux thèmes et aux niveaux d'exigences.

Points négatifs

- Des formations annulées pour fautes de candidats (CEVB, AFJ...).
- Des entraîneurs qui ne vont pas au bout de leur formation pour obtenir le diplôme complet.
- Le manque de suivi administratif des entraîneurs formés. A ce jour, il nous manque encore des attestations d'entraînement et cela nous empêche de faire nos comptes rendus et de valider les formations.
- Pour la CRT, il n'y a pas assez de séances pédagogiques mais nous sommes tributaires des plannings

Perspectives

- Revoir le système pour que les entraîneurs aillent au bout du diplôme.
- Essayer de remettre en place les formations décentralisées en semaine ou au local afin de toucher plus de personnes.
- Trouver des lieux d'accueil nous permettant de réduire les coûts et d'avoir plus de liberté sur les plannings.

Les triples sur-classement :

Nous vous rappelons que la procédure reste la même et nous attirons votre attention sur le fait que le dossier doit être correctement rempli par la famille, l'entraîneur et le président de club, que le dossier médical doit être complet et qu'un CM en janvier est toujours exigible.

On vous rappelle également, afin d'éviter les frais pour les familles, de remplir d'abord le dossier technique et la validation de celui-ci avant de faire les examens médicaux.

La formation du jeune joueur :

Comme chaque saison, nous proposons des stages de détection avec à terme l'objectif de construire une équipe qui représentera la Ligue des Hauts de France lors des Volleyades.

Cette saison, et par mesure d'économie, nous avons décidé de ne faire qu'une seule équipe. Cette décision n'a pas été évidente à prendre mais vus les coûts engendrés, cela était nécessaire.

Cela n'a pas du tout changé notre politique de préparer au mieux notre équipe et les résultats de cette saison le prouvent encore.

Une très belle 3^{ème} place chez les féminines (3^{ème} podium de suite) et une belle 5^{ème} place chez les masculins avec 1 seule défaite (faute à un système de formule....)

Nous tenons à remercier Sylvain et Gaëtan qui ont en charge la préparation des équipes mais également les différents cadres et intervenants qui œuvrent aux CRE.

- ***Bilan féminin fait par Sylvain :***

Nous finissons 3eme pour la 3ème année consécutive. On s'inscrit dans la continuité.

C'est une récompense pour la ligue, la formation faite dans les clubs, la formation faite lors des CRE et la détection régionale.

Belle récompense pour les filles qui ont prouvé et montré de très belles choses sur le plan technique, des valeurs de combat et beaucoup d'envie de réussir une belle performance.

- ***Bilan masculin fait par Gaëtan :***

Les garçons font une superbe compétition, cette 5^{ème} place est un très beau résultat mais ne reflète pas vraiment le travail et la détermination que les garçons ont mis sur le terrain.

Un sentiment de déception du résultat mais pas de la manière, une très belle équipe des Hauts de France est née ce week-end, solidarité, progression et performance.

Le point sur les Pôles :

Pôle Espoirs Féminin de Volley-Ball de Wattignies Saison 2025-2026



EQUIPE TECHNIQUE :

Jean-Baptiste EBENER, CTS, Responsable et Entraîneur principal,
Sylvain BOUTLEUX, Entraîneur-adjoint, Salarié Ligue HDF,
Yohan AUGER, Préparateur physique, Employé CREPS HDF,
Olivia MARBAC, Ostéopathe.

EQUIPE COMPLÉMENTAIRE :

Service médical du CREPS : docteur, infirmière, kinésithérapeutes,
psychologue, diététicien... à la charge du CREPS.

Suivi scolaire en complément du responsable : Christine BARTKOWIAK
(DPS). A la charge du CREPS.

Suivi de la vie quotidienne et de l'internat en complément du
responsable : Anthime BEGHIN (DPS). A la charge du CREPS.

Championnat Pré-National 25-26

Poule Spéciale POLE :

C'est une année particulière, puisque nous avons été basculés dans une poule annexe avec des équipes de proximité et volontaire, pour remédier à l'urgence comptable de la Ligue Régionale.

Le caractère compétitif nécessaire pour notre formation d'athlète a été perdu, puisque nous ne comptons pas au sein du championnat. Dans l'inconscient des équipes « partenaires », le money time se voit forcément impacter.

Il est nécessaire pour nous, de revenir dans une poule classique et de compter dans le championnat pour retrouver cette tension/pression nécessaire à la formation de nos jeunes athlètes.

Interpoles NORD à Strasbourg en février 2026 :

Classement final :

1 Lyon

2 Wattignies

3 Mulhouse

4 Chatenay

Interpole France à Vichy

(Regroupement des 8 Pôles Espoirs) – début juin 2026

Organisation d'une journée de test d'entrée, le mercredi 1 avril 2026. 16 dossiers de candidatures.

Pôle Espoirs Masculin de Volley-Ball de Wattignies Saison 2025-2026



EQUIPE TECHNIQUE :

Manu LEPROVOST, CTS, Responsable et Entraîneur principal,
Gaëtan Cyrulik, Entraîneur-adjoint, Salarié Ligue HDF,
Dimitri JURE, Préparateur physique, Employé CREPS HDF,
Olivia MARBAC, Ostéopathe.

EQUIPE COMPLÉMENTAIRE :

Service médical du CREPS : docteur, infirmière, kinésithérapeutes,
psychologue, diététicien... à la charge du CREPS.

Suivi scolaire en complément du responsable : Christine BARTKOWIAK
(DPS). A la charge du CREPS.

Suivi de la vie quotidienne et de l'internat en complément du
responsable : Anthime BEGHIN (DPS). A la charge du CREPS.

RAYONNEMENT & FORMATION

- 5 sorties / 5 entrées sur la saison 2025/2026
- 37 dossiers de candidature reçus
- 20 joueurs présélectionnés pour la journée de sélection
- Recrutement stable et attractivité régionale maintenue
- Orientation régulière vers CFC et structures nationales
- Travail de formation inscrit dans une logique de développement à moyen terme

POINTS FORTS

- Dynamique de recrutement maintenue
- Investissement quotidien des joueurs et du staff
- Travail individualisé par poste et accompagnement du potentiel
- Coordination régulière avec clubs et familles
- 3 intégrations CFC cette saison

POINTS D'ATTENTION

- . Hétérogénéité des profils et des maturités biologiques
- . Équilibre parfois complexe entre scolaire, internat et entraînement
- . Importance de stabiliser l'encadrement quotidien
- . Recrutement plus jeune nécessitant davantage de temps de développement

BILAN CHAMPIONNAT & PROBLÉMATIQUES

Le format de compétition proposé cette saison, davantage assimilable à une succession de matchs amicaux qu'à un véritable championnat structuré, a montré certaines limites dans le cadre du développement des joueurs.

LIMITES IDENTIFIÉES

- Absence d'enjeu sportif réel
- Classement peu lisible
- Continuité compétitive limitée
- Réduction de l'intensité émotionnelle et de l'engagement compétitif
- Moins d'apprentissages liés à la gestion de la pression
- Culture du résultat moins présente

PERSPECTIVE SOUHAITÉE

- Retour à un véritable championnat structuré, dynamique compétitive plus lisible
- Confrontations régulières avec enjeu sportif réel
- Cadre cohérent avec les objectifs de formation vers le haut niveau
- Maintien de l'attractivité régionale
- Poursuite du recrutement jeune
- Stabilisation de l'encadrement quotidien
- Renforcement de l'accompagnement individualisé
- Poursuite du travail de formation vers le haut niveau

REMERCIEMENTS

Remerciements à la Ligue Hauts-de-France de Volley-Ball, aux clubs formateurs, aux familles, aux partenaires institutionnels ainsi qu'à l'ensemble des acteurs participant au fonctionnement quotidien des Pôles.

6 – Le bilan développement



Voici ce que pense de cette saison
notre président de commission :

Philippe Chevalet et Pierre Célestin Mentong

Compte rendu très rapide de la commission car très peu de mises en place qui pourraient intéresser nos clubs régionaux à leur demande.

Les séances visio n'ayant pas eu le succès escompté il faut donc "changer son fusil d'épaule" pour mieux répondre aux clubs qui souhaitent mieux fonctionner car le développement c'est aussi stabiliser un fonctionnement sans perte d'énergie.

Je ne reviendrai pas sur les actions Volley Santé (et solidarité) qui ont été mises en place par notre agent de développement. Cette commande fédérale n'est pas forcément évidente à mettre en place dans nos clubs à orientation traditionnelle.

Ayant participé au séminaire du développement organisé par la FFvolley il apparaît que l'offre de diversification des pratiques par notre fédération (et ce pour attirer des nouveaux licenciés) est devenue un nouveau cheval de bataille ce qui peut permettre à nos clubs de pouvoir orienter leur projet sportif annuel sur les pratiques compétitives habituelles et/ou pratiques "ouvertes" à d'autres publics (para, soft, sourd, santé loisirs).

Il y a très peu de demandes des clubs qui pourraient nous solliciter pour mieux s'orienter ou comprendre le fonctionnement fédéral afin d'éviter tracas, amendes etc....

Pour tous niveaux de compétitions et pratiques il y a des connaissances à avoir, à aborder, et donc des stratégies à mettre en place.

Lors d'un dernier bureau directeur je me suis proposé de venir dans les clubs pour pouvoir aider dirigeants (anciens et nouveaux) à gérer leurs problématiques de clubs afin de mieux fonctionner avec les moyens qui sont les leurs.

J'espère que les clubs oseront demander de l'aide, il n'y a aucune honte à avoir à ne pas tout comprendre le but de mes visites serait d'éviter de perdre du temps sur certains vécus.

Après avoir fait quelques tours de terrains à travers mes activités (de bénévole de club -manager et arbitre-, d'enseignants vacataires à la fac des sports ou de jury pour des diplômes professionnels) il me semble que certains clubs auraient besoin de quelques conseils !

Comme on a tendance à le dire "la balle est maintenant dans votre camp" !

Lors de l'Assemblée Générale de la ligue je serai bien présent pour vous écouter sur ce sujet !

Volley Santé

L'année 2025 a été marquée par une dynamique forte autour du Volley Santé, pratique adaptée visant à promouvoir l'activité physique bien-être, la prévention santé et le lien social par le volleyball.

Ce rapport présente les actions menées, notamment dans le domaine de la formation des encadrants et des séances d'initiation dispensées dans plusieurs clubs et structures médico-sociales.

Les objectifs étaient de continuer à se former tout en vulgarisant le volley santé au sein de nos structures affiliées pour ainsi toucher un public varié, y compris des personnes en situation de fragilité ou de convalescence.

La formation des encadrants

1. Participation à la formation Volley Santé Niveau 2

Sous l'égide de la FF volley et grâce au financement de la ligue, j'ai pu prendre part à une session de formation Volley Santé Niveau 2 qui a été organisée du samedi 29 mars 2025 au jeudi 03 avril 2025 à Orléans. Plusieurs sujets ont été abordés durant ladite formation notamment :

- Les recommandations de pratique d'activité physique et de prévention ;
- La présentation du médicosport santé ;
- La préparation d'une pratique en sécurité ;
- La spécificité des publics accueillis en volley santé :
 - Public avancé en âge ;
 - Handicap mental et psychique ;
 - Surpoids et obésité
- La mise en place d'une évaluation initiale.

L'accent a donc été mis sur la sécurité, la pédagogie et la mise en situation pratique.

La formation des encadrants

2. Participation à la formation Volley Santé Niveau 2

Sous l'égide de la FF volley et grâce au financement de la ligue, j'ai pu prendre part à une session de formation Volley Santé Niveau 3 qui a été organisée du samedi 17 mai au mardi 20 mai 2025 à Combs-la-Ville. Plusieurs sujets ont été abordés durant ladite formation notamment :

- La connaissance de l'environnement du patient ;
- L'évaluation du rapport bénéfice risque de la pratique ;
- La conduite d'une évaluation initiale ;
- L'établissement d'un bilan simple et pertinent ;
- Les spécificités des publics accueillis en volley santé :
 - Diabète ;
 - Les maladies cardiovasculaires ;
- La conduite d'un entretien individuel ;
- La révision des gestes de premier secours ;
- La construction d'un plan d'intervention.

L'accent a donc été mis sur l'accueil des patients sur ordonnance.

Interventions et séances d'initiation

Dans l'attente de valider la formation nous permettant d'organiser les formations volley santé au sein de la région, plusieurs séances de découverte ont été animées par nos soins, avec les objectifs suivants :

- ❑ Faire connaître le volley santé dans la région
- ❑ Adapter les séances au public au public présent
- ❑ Évaluer l'intérêt pour des créneaux pérennes.

Présentation des interventions

- Club de Cambrai (2 séances) 19 avril 2025 et 13 juin 2025 : public constitué des personnes en âge avancé (pour la première séance) et des parents des licencié(e)s ou des bénévoles du club (deuxième séance) ; (30 participants à chaque séance)
- CREPS de Wattignies (05/06/2025) : journée régionale du sport d'entreprise (04 entreprises présentes pour un total de 30 participants) ;

- Hôpital de Berck 20 juin 2025 : public constitué de Patients en rééducation et de Kinésithérapeutes (50 participants);
- Ville de Chauny (1 séance) journée olympique, 25 juin 2025 : public constitué des jeunes écoliers (150 participants) ;
- Participation à la cérémonie de remise de label "Argent" au club de Gravelines (5 octobre 2025) ;
- Participation aux entretiens Sport Santé Prévention (E2SP) du 18 novembre 2025 à Liévin sur la thématique « Quelles sont les opportunités et les leviers du numérique pour le Sport Santé ? »
- Club de volley Berck-sur-Mer (06/12/2025) : public constitué des parents des licenciés, des bénévoles et des dirigeants du club (20 participants).

Bilan et Perspectives

Nous avons noté des retours assez positifs des clubs qui ont accueilli nos séances d'initiation. Les clubs de Cambrai et Berck-sur-Mer souhaitent ouvrir un créneau hebdomadaire une fois le diplôme volley santé niveau 1 validé.

Nous comptons organiser deux sessions de formation volley santé niveau 1 pour le compte de l'année 2026 :

- La première le dernier week-end de février ;
- La seconde le dernier week-end du mois de novembre.

Nous allons accueillir la formation nationale volley santé niveau 2 du côté de Liévin les 28 et 29 mars 2025.

Nous allons également participer à la session de formation (formation des formateurs du 02 au 05 mars 2025) qui nous permettra d'être autonome sur nos formations régionales et ainsi accroître le nombre d'encadrants formés et par ricochet augmenter le nombre de clubs ayant une section volley santé.

Enfin, nous comptons :

- Renforcer notre réseau de partenaires (clubs, hôpital, centre médico-sportif, entreprises).
- Organiser une formation Niveau 2 pour approfondir les compétences.
- Élargir les interventions à au moins 10 nouvelles structures.
- Implémenter le projet soft volley tour.
- Développer et mettre à disposition des clubs un kit de communication pour les actions volley santé.



7 - Les finances

Une saison encore difficile sur le plan financier et les augmentations de nos fournitures se sont cruellement fait sentir, mais en faisant très attention aux dépenses nous avons réussi à faire un petit bénéfice.

Voici ce que pense de cette saison
notre trésorière :

Cinthy Bagatto

RAPPORT FINANCIER 2025

Mesdames, Messieurs, chers licenciés,

Le Comité Directeur et la Trésorière de la ligue Régionale de Volley des Hauts-de-France vous présentent les comptes pour l'exercice 2025, conformément aux dispositions statutaires. Les comptes ont été clôturés le 31 décembre 2025.

1 - Le résultat de la gestion 2025

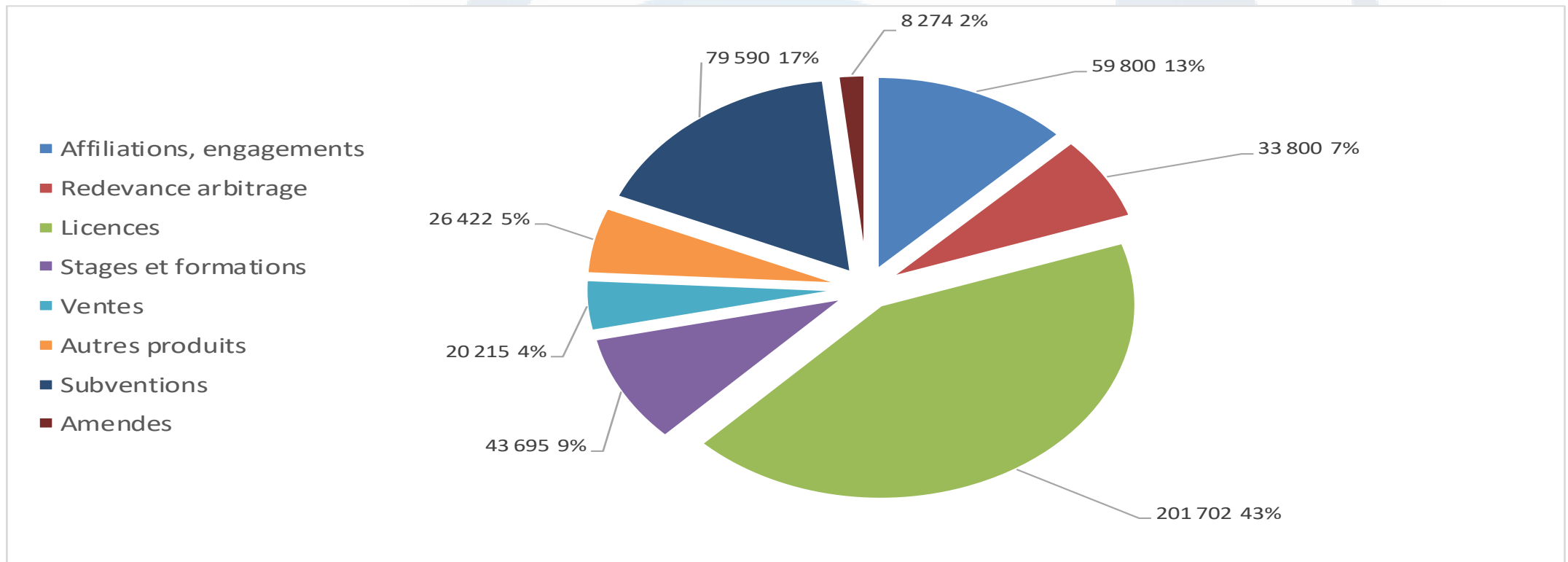
Le total des recettes pour 2025 s'élève à 473 498 €

Le total des dépenses pour 2025 s'élève à 470 574 €

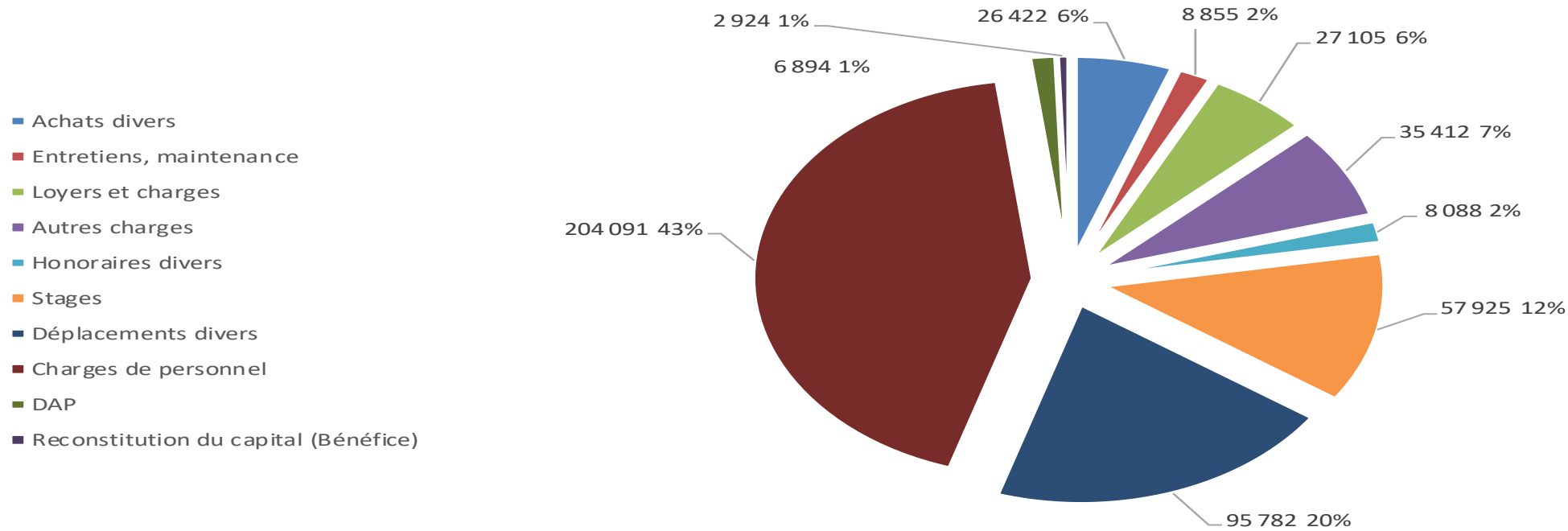
Pour un résultat de 2 924 €

Les recettes et dépenses se décomposent comme suit :

RECETTES	2025			2024	Evolution 24/25
	Prev.	Réalisées	%	Réalisées	
Affiliations, engagements	53 015	59 800		62 325	-4%
Redevance arbitrage	33 800	33 800		33 670	0%
Licences	193 035	201 702	4%	169 307	19%
Stages et formations	69 000	43 695	-37%	54 425	-20%
Ventes	10 850	20 215	86%	10 559	91%
Autres produits	26 000	26 422	2%	63 922	-59%
Subventions	74 300	79 590	7%	87 838	-9%
Amendes	0	8 274		5 287	56%
Total	460 000	473 498	3%	487 333	-3%



DEPENSES	2025			2024	Evolution 24/25
	Prev.	Réalisées	%	Réalisées	
Achats divers	33 760	26 422	-22%	32 935	-20%
Entretiens, maintenance	9 600	8 855		9 178	-4%
Loyers et charges	27 610	27 105	-2%	28 062	-3%
Autres charges	28 350	35 412	25%	38 342	-8%
Honoraires divers	18 600	8 088	-57%	6 053	34%
Stages	40 000	57 925	45%	62 760	-8%
Déplacements divers	85 180	95 782	12%	102 213	-6%
Charges de personnel	210 000	204 091	-3%	224 330	-9%
DAP	6 900	6 894	0%	12 307	-44%
Reconstitution du capital (Bénéfice)		2 924		-28 846	
Total	460 000	473 498		487 334	
Total des dépenses sans le résultat		470 574	2%		-3%



ACTIF
250 134 €

PASSIF
250 134 €

Immobilisations	9 590 €
Créances Clubs	55 947 €
Autres Créances	1 550 €
Trésorerie	172 128 €
C.C.d'avance	10 920 €

-458 €	Fonds associatifs
2 924 €	Résultat
30 597 €	Dettes fournisseurs
25 311 €	Dettes Sociales
39 059 €	Autres dettes
152 701 €	Pdts constatés d'avance

Fonds de roulement
-7 123 €

Excédent de FR
179 251 €

TRESORERIE
172 128 €

Nos capitaux propres (fonds associatifs) redeviennent positifs pour la somme de 2 466 € .

Nous avons réduit nos charges de 3 % il nous faudra faire de même pour 2026.

Notre bénéfice est dû à une gestion drastique et un travail de tous les jours.

Nous avons formé nos salariés dans diverses activités et nous priorisons la sauvegarde des salariés sur les demandes d'augmentations qui vous seront faite dans les prochaines diapositives.

Nous devons donc toujours être vigilants et rigoureux dans la gestion de la Ligue.

Les autres dettes, à hauteur de 39 059 €, sont composées entre autres :

- De la gestion financière des Pôles et des clients débiteurs.
- La fin du moratoire est actée dans cet exercice.

Nous vous proposerons, avec le vote du nouveau budget les tarifs de la prochaine saison.

Merci de votre confiance et de m'avoir écoutée.

8 – Perspectives



Bilan de notre deuxième année d'olympiade

L'exercice 2025 a été marqué par une volonté de redressement. Si nous n'avons pas encore atteint une maîtrise totale de notre trajectoire, nous avons su contenir nos dépenses en respectant le budget rectificatif 25. Parallèlement, nos recettes ont progressé grâce à votre dynamisme et à l'augmentation constante du nombre de licenciés.

Stratégie budgétaire 2026-2027

Pour garantir notre équilibre financier en 2026, nous avons ajusté notre budget prévisionnel et entamé une refonte complète de celui de 2027. Dans le cadre du dispositif DASESS, nous mettons désormais en œuvre les recommandations stratégiques reçues dans trois domaines clés :

- **Ressources Humaines**
- **Finances**
- **Mécénat**

Mesures de gestion

Malgré ces efforts, la période de juin s'annonce complexe. Nous avons donc sollicité une avance de trésorerie auprès de la **FFvolley** pour franchir ce cap difficile.

Afin de maintenir l'équilibre en 2026, le Bureau Exécutif et le Comité Directeur ont pris les décisions suivantes :

- 1. Réduction des charges** : Une économie de **13 000 €** a été ciblée sur les postes d'achats, d'organisation, de déplacements des pôles et de réceptions.

2. Ajustement des licences : Nous sollicitons un effort de **2 €** par licence (1 € au titre du coût de la vie et 1 € pour la pérennisation de nos emplois salariés).

Nous avons déjà vu qu'il nous faut revoir nos finances, c'est pourquoi, au sujet de la tarification et du correctif budgétaire, le bureau exécutif et le comité directeur ont décidé qu'il nous fallait revenir à l'équilibre en 2025.

Résultats sportifs et Dynamique des clubs

Sur le plan sportif, nos sélections se sont illustrées aux Volleyades :

Sélection féminine : 3^{ème} place.

Sélection masculine : 5^{ème} place.

Modification de nos statuts et du RI

Conformément aux dispositions de la Loi Sport, nous procédons actuellement à la mise à jour de nos statuts et de notre Règlement Intérieur (RI). Au-delà de cette obligation légale, le Comité Directeur a pris la décision d'évoluer vers un mode de scrutin de liste.

Par ailleurs, conformément aux nouvelles règles relatives à la limitation des mandats, je ne pourrai plus solliciter la présidence de la Ligue, ayant accompli le maximum de trois mandats autorisés.

Enfin, nous nous réjouissons de la vitalité de nos clubs, qui enregistrent cette année encore une belle hausse du nombre d'adhérents et hélas une forte diminution de nos licences événementielles.

	2024-2025			2025-2026				
	Masc.	Fém.	TOTAL LICENCES	Masc.	Fém.	TOTAL LICENCES		
TOTAL DES LICENCES	7 445	6 262	13 707	7 726	6 431	14 157	450	3,28%
Licence EVENEMENTIELLE	8 976	7 607	16 583	4 819	4 228	9 047	-7 536	-45,44%
<i>Dont Comité Nord</i>	4 100	3 976	8 076	1 818	1 654	3 472	-4 604	-57,01%
<i>Dont Clubs</i>	4 876	3 631	8 507	3 001	2 574	5 575	-2 932	-34,47%
TOTAL DES LICENCES	16 421	13 869	30 290	12 545	10 659	23 204	-7 086	-23,39%

Nous souhaiterions au congrès de la Ligue, pour la saison 2026-2027, vous présenter la stratégie de l'olympiade 2025-2028.

Nous souhaiterions aussi que les correspondants des clubs y soient présents pour la compréhension des nouvelles démarches administratives, votée à l'assemblée générale de notre fédération.

A ne pas oublier la 54^{ème} journée Berteau le 6 mai 2027.

Merci de m'avoir lu et respectueusement vôtre.

Didier DECONNINCK
Président

LIVRET FINANCIER



RAPPORT ANNUEL DES VERIFICATEURS AUX COMPTES

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission que vous nous avez confiée, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2025 sur :

Le contrôle des comptes annuels de la Ligue Régionale de Volley des Hauts-de-France tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Les vérifications et informations spécifiques.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Comité Directeur, il nous appartient, sur la base de notre audit d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1-OPINIONS SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit au siège de la Ligue Régionale de Volley des Hauts-de-France, le mardi 09 juin, Mme Machenski Jocelyne, en présentiel. La mise en œuvre de diligence permet d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Notre audit a consisté à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes ; il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble.

Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions donc que les comptes annuels sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que la situation financière de la Ligue Régionale de Volley des Hauts-de-France à la fin de l'exercice.

2-VERIFICATION ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance des comptes annuels et sur les informations données dans le rapport de gestion de la Trésorière pour le compte du Comité Directeur.

Fait à Hem, le 09 juin

Rapport du Cabinet DEHONDT – DERVYN & Associés

Pour l'exercice 2025

Rapport sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025

Mesdames, Messieurs,

Vous êtes réunis en assemblée générale afin que, conformément aux dispositions des statuts, vous puissiez examiner les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025 et vous rendre compte de l'activité de votre Ligue durant cet exercice.

Nous vous précisons que les comptes de votre ligue soumis ainsi à votre approbation ont été établis selon les mêmes normes et les mêmes méthodes que les années précédentes.

Le compte de résultat fait apparaître un résultat de	2 924 €
En réintégrant les amortissements pour	6 894 €
On fait ressortir pour l'exercice une capacité d'autofinancement de	9 818 €
Le total du bilan s'élève à	250 134 €
contre	233 523 €
Pour l'exercice précédent.	

30 rue Patou • BP 1250 • 59013 Lille Cedex
Tél. 03 20 57 46 16 • Fax 03 20 54 73 19
E-mail : secretariat@dehondt-dervyn.fr



7 rue du Docteur Henri Vanuxem 59850 Nieppe
Tél. 03 20 48 60 50 • Fax 03 20 48 60 72
E-mail : secretariat@dehondt-dervyn.fr

Société d'Expertise Comptable inscrite au Tableau de l'Ordre des Experts Comptables de la région de Lille - RCS Lille B 410 452 585

A L'ACTIF

Actif immobilisé

L'actif immobilisé s'élève à 9 590 €
soit une diminution de 6 894 € par rapport à l'exercice précédent.

Cette variation s'analyse comme suit :

Acquisitions d'immobilisations corporelles	0 €
Amortissements de l'exercice	- 6 894 €

Actif circulant

L'actif circulant se compose :

du poste « créances » :

Le total de ce poste est de 57 497 €

du poste « disponibilités » :

Ce poste comprend la trésorerie disponible au 31 décembre 2025, soit 172 128 €

du poste « charges constatées d'avance » :

Ce poste s'élève au 31 décembre 2025 à 10 920 € et correspond à des charges facturées mais non utilisées.

2

AU PASSIF

La situation nette :

La situation nette s'établit pour un montant de 2 466 €
après prise en compte de la perte de l'année 2024 pour - 28 846 €

Dettes diverses

Elles se composent :

- des dettes fournisseurs 30 597 €
contre 22 736 € à la fin de l'exercice précédent
- des dettes fiscales et sociales 25 311 €
contre 25 825€ à la fin de l'exercice précédent.

Elles correspondent aux soldes dus au 31 décembre 2025 aux organismes sociaux et au personnel.

- des autres dettes 39 059 €
Elles correspondent pour 36 621 € à la gestion financière des pôles

Produits constatés d'avance

Ce poste s'établit à 152 701 €
contre 143 024 € pour l'exercice précédent.

30 rue Patou • BP 1250 • 59013 Lille Cedex
Tél. 03 20 57 46 16 • Fax 03 20 54 73 19
E-mail : secretariat@dehondt-dervyn.fr



7 rue du Docteur Henri Vanuxem 59850 Nieppe
Tél. 03 20 48 60 50 • Fax 03 20 48 60372
E-mail : secretariat@dehondt-dervyn.fr

Société d'Expertise Comptable inscrite au Tableau de l'Ordre des Experts Comptables de la région de Lille - RCS Lille B 410 452 585

LE COMPTE DE RESULTAT

Il peut se résumer de la façon suivante :

Produits d'exploitation

- subventions diverses	79 590 €
- produits ligue	371 237 €
- Produits divers	21 435 €
	<hr/>
	472 262 €

Charges d'exploitation

- achat de marchandises (organisations manifestations)	19 237 €
- achats Mat. Premières et charges diverses	2 144 €
- autres achats et charges externes	231 931 €
- impôts et taxes	2 311 €
- charges de personnel	204 091 €
- dotations aux amortissements et provisions	6 894 €
-	<hr/>
	466 608 €

ce qui dégage un résultat d'exploitation de 5 654 €

auquel s'ajoutent

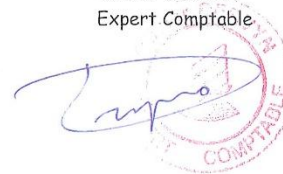
+ Les produits financiers	+ 1 236 €
- Les charges financières	0 €
+ Les Produits exceptionnels	0 €
- les Charges exceptionnelles	3 966 €
	<hr/>

Ce qui dégage un bénéfice de 2 924 €

Nous vous proposons d'affecter le résultat de l'exercice de 2 924 € au compte de report à nouveau débiteur à hauteur de 2 924€.

Fait à Lille, le 27 avril 2026

Olivier DERVYN
Expert Comptable



4

COMPTES ANNUELS du 01/01/2025 au 31/12/2025

- *Bilan actif-passif*
- *Compte de résultat*
- *Détail bilan*
- *Détail Compte de résultat*

Cabinet DEHONDT DERVYN
30 rue Patou

59000 LILLE
0320574616

Dossier N° 000310 en Euros.

BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N 31/12/2025 12			Exercice N-1 31/12/2024 12	Ecart N / N-1	
	Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE						
Immobilisations incorporelles						
Frais d'établissement						
Frais de recherche et de développement						
Cessions, Brevets et droits similaires						
Fonds commercial (1)						
Autres immobilisations incorporelles						
Avances et acomptes						
Immobilisations corporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques Matériel et outillage	4 163,00	3 320,99	842,01	1 263,01	421,00	33,33
Autres immobilisations corporelles	61 219,78	58 226,18	2 993,60	9 466,57	6 472,97	68,38
Immobilisations en cours						
Avances et acomptes						
Immobilisations financières (2)						
Participations mises en équivalence						
Autres participations						
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	5 754,00		5 754,00	5 754,00		
Total I	71 136,78	61 547,17	9 589,61	16 483,58	6 893,97	41,82
Comptes de liaison Total II						
ACTIF CIRCULANT						
Stocks et en cours						
Matières premières, approvisionnements						
En-cours de production de biens						
En-cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances et acomptes versés sur commandes						
Créances (3)						
Créances usagers et comptes rattachés	55 947,32		55 947,32	51 399,52	4 547,80	8,85
Autres créances	1 549,60		1 549,60	300,00	1 249,60	416,53
Valeurs mobilières de placement						
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	172 127,59		172 127,59	155 064,78	17 062,81	11,00
Charges constatées d'avance (3)	10 920,05		10 920,05	10 275,92	644,13	6,27
Total III	240 544,56		240 544,56	217 040,22	23 504,34	10,83
Comptes de Régularisation						
Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)						
Primes de remboursement des obligations (V)						
Ecart de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	311 681,34	61 547,17	250 134,17	233 523,80	16 610,37	7,11

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

Dossier N° 000310 en Euros.

Cabinet DEHONDT DERVYN

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
		31/12/2025	31/12/2024	Euros	%
FONDS ASSOCIATIFS	Fonds propres				
	Fonds associatifs sans droit de reprise	29 000,00	29 000,00		
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves :				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau	29 457,86	611,86	28 846,00	NS
	Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)	2 924,06	28 846,00	31 770,06	110,14
	Autres fonds associatifs				
Fonds associatifs avec droit de reprise :					
Apports					
Legs et donations					
Résultats sous contrôle de tiers financeurs					
Ecarts de réévaluation					
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables					
Provisions réglementées					
Droit des propriétaires					
Total I	2 466,20	457,86	2 924,06	638,64	
	Comptes de liaison				
	Total II				
PROVISIONS ET FONDS DÉDIÉS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement				
	Fonds dédiés sur autres ressources				
Total III					
DETTES (I)	Emprunts obligataires				
	Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	30 596,92	22 735,72	7 861,20	34,58
	Dettes fiscales et sociales	25 310,94	25 825,49	514,55	1,99
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	39 058,86	42 396,29	3 337,43	7,87
Instruments de trésorerie					
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance	152 701,25	143 024,16	9 677,09	6,77
	Total IV	247 667,97	233 981,66	13 686,31	5,85
	Ecarts de conversion passif (V)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	250 134,17	233 523,80	16 610,37	7,11	

(1) Dont à plus d'un an
Dont à moins d'un an

94 966,72 90 957,50

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

Dossier N° 000310 en Euros.

Cabinet DEHONDT DERVYN

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1	
	31/12/2025	12	31/12/2024	12
			Ecart N / N-1	
			Euros	%
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises	23 965.99	11 559.00	12 406.99	107.34
Production vendue de Biens et Services	347 270.66	325 014.45	22 256.21	6.85
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation	79 590.20	87 838.00	8 247.80	9.39
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges				
Collectes	21 185.00	20 774.00	411.00	1.98
Cotisations				
Autres produits	250.00	3 003.85	2 753.85	91.68
Total I	472 261.85	448 189.30	24 072.55	5.37
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises	19 237.36	23 355.82	4 118.46	17.63
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements	1 286.67	2 006.85	720.18	35.89
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)				
Autres achats et charges externes	231 930.55	247 406.37	15 475.82	6.26
Impôts, taxes et versements assimilés	2 311.20	2 251.71	59.49	2.64
Salaires et traitements	152 401.25	173 790.26	21 389.01	12.31
Charges sociales	51 690.06	50 539.64	1 150.42	2.28
Dotations aux amortissements et aux provisions				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	6 893.97	12 307.32	5 413.35	43.98
Sur immobilisations : dotations aux provisions				
Sur actif circulant : dotations aux provisions				
Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Subventions accordées par l'association				
Autres charges (2)	857.00	2 351.06	1 494.06	63.55
Total II	466 608.06	514 009.03	47 400.97	9.22
1 - Résultat d'exploitation (I-II)	5 653.79	65 819.73	71 473.52	108.59
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

Dossier N° 000310 en Euros.

Cabinet DEHONDT DERVYN

COMpte DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2025	12 31/12/2024	Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations	1 235.95	2 035.24	799.29	39.27
Produits des autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilier				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	1 235.95	2 035.24	799.29	39.27
Charges financières				
Dotations aux amortissements et aux provisions				
Intérêts et charges assimilés				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI				
2. Résultat financier (V-VI)	1 235.95	2 035.24	799.29	39.27
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	6 889.74	63 784.49	70 674.23	110.80
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	0.46	2 108.49	2 108.03	99.98
Produits exceptionnels sur opérations en capital		35 000.00	35 000.00	100.00
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total VII	0.46	37 108.49	37 108.03	100.00
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	3 966.14	2 170.00	1 796.14	82.77
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions				
Total VIII	3 966.14	2 170.00	1 796.14	82.77
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	3 965.68	34 938.49	38 904.17	111.35
Impôts sur les bénéfices (IX)				
Total des produits (I+III+V+VII)	473 498.26	487 333.03	13 834.77	2.84
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX)	470 574.20	516 179.03	45 604.83	8.84
Solde intermédiaire	2 924.06	28 846.00	31 770.06	110.14
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs				
- Engagements à réaliser sur ressources affectées				
5. EXCEDENTS OU DEFICITS	2 924.06	28 846.00	31 770.06	110.14

Dossier N° 000310 en Euros.

Cabinet DEHONDT DERVYN

DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2025	12	31/12/2024	12	Euros	%
INSTALLATIONS TECHNIQUES MATERIEL ET OUTILLAGE INDUSTRIELS	842.01		1 263.01		421.00	33.33
21540000 MATERIEL INDUSTRIEL	4 163.00		4 163.00			
28154000 AMORT. MATERIELS INDUSTRI.	3 320.99		2 899.99		421.00	14.52
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 993.60		9 466.57		6 472.97	68.38
21810000 AGENCEMENTS, AMENAGEMENTS DIVE	5 629.66		5 629.66			
21820000 MATERIEL DE TRANSPORT	34 324.57		34 324.57			
21830000 MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL	21 265.55		21 265.55			
28181000 AMORT. AGENCEMENTS, AMENAGEMENT	5 485.38		4 359.44		1 125.94	25.83
28182000 AMORT. MATERIEL DE TRANSPORTS	34 324.57		30 815.44		3 509.13	11.39
28183000 AMORT. MATERIEL DE BUREAU ET M	18 416.23		16 578.33		1 837.90	11.09
AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	5 754.00		5 754.00			
27500000 DEPOTS et CAUTIONNEMENTS	5 754.00		5 754.00			
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	9 589.61		16 483.58		6 893.97	41.82
CREANCES USAGERS ET COMPTES RATTACHES	55 947.32		51 399.52		4 547.80	8.85
41100000 CLIENTS	38 953.80		51 399.52		12 445.72	24.21
41698000 CLIENTS LITIGES SUR IMPAYES	16 993.52				16 993.52	
AUTRES CREANCES	1 549.60		300.00		1 249.60	416.53
46870000 PRODUITS A RECEVOIR	1 549.60		300.00		1 249.60	416.53
DISPONIBILITES	172 127.59		155 064.78		17 062.81	11.00
51110000 CHQ A L'ENCAISSEMENT	250.00				250.00	
51220000 SOCIETE GENERALE	20 059.65		24 482.79		4 423.14	18.07
51230000 SG EPARGNE	151 785.21		130 549.26		21 235.95	16.27
53100000 CAISSE	32.73		32.73			
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	10 920.05		10 275.92		644.13	6.27
48600000 CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	10 920.05		10 275.92		644.13	6.27
TOTAL ACTIF CIRCULANT	240 544.56		217 040.22		23 504.34	10.83
TOTAL GENERAL	250 134.17		233 523.80		16 610.37	7.11

Dossier N° 000310 en Euros.

Cabinet DEHONDT DERVYN

DETAIL BILAN PASSIF

PASSIF	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2025 12	31/12/2024 12	Euros	%
FONDS ASSOCIATIFS SANS DROIT DE REPRISE	29 000.00	29 000.00		
10420000 PRIME DE FUSION SECTEUR SUD	29 000.00	29 000.00		
REPORT A NOUVEAU	29 457.86	611.86	28 846.00	NS
11000000 REPORT A NOUVEAU CREDIT.		611.86	611.86	100.00
11900000 REPORT A NOUVEAU (solde débite)	29 457.86		29 457.86	
RESULTAT DE L'EXERCICE (EXCEDENTS OU DEFICITS)	2 924.06	28 846.00	31 770.06	110.14
TOTAL FONDS ASSOCIATIFS	2 466.20	457.86	2 924.06	638.64
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	30 596.92	22 735.72	7 861.20	34.58
40100000 FOURNISSEURS	28 096.92	20 695.72	7 401.20	35.76
40810000 FOURNISSEURS NON PARVENUS	2 500.00	2 040.00	460.00	22.55
DETTES FISCALES ET SOCIALES	25 310.94	25 825.49	514.55	1.99
42820000 DETTES POUR CONGES PAYE	9 013.00	9 515.00	502.00	5.28
43100000 CEA COTISATIONS	13 385.74	13 325.99	59.75	0.45
43751000 MEDECINE DU TRAVAIL	142.20	133.50	8.70	6.52
43820000 CHARGES SOCIALES SUR CONGES PA	2 770.00	2 851.00	81.00	2.84
AUTRES DETTES	39 058.86	42 396.29	3 337.43	7.87
46700000 CREDITEURS DIVERS	2 251.56	995.13	1 256.43	126.26
46710000 MANDATAIRE SAUVEGARDE		9 800.17	9 800.17	100.00
46720000 SERVICES CIVIQUES	185.90	787.45	601.55	76.39
46770000 GESTION FINANCIERES DES POLES	36 621.40	30 813.54	5 807.86	18.85
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	152 701.25	143 024.16	9 677.09	6.77
48700000 PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	152 701.25	143 024.16	9 677.09	6.77
TOTAL DETTES	247 667.97	233 981.66	13 686.31	5.85
TOTAL GENERAL	250 134.17	233 523.80	16 610.37	7.11

Dossier N° 000310 en Euros.

Cabinet DEHONDT DERVYN

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2025	12	Exercice N-1 31/12/2024	12	Ecart N / N-1	
					Euros	%
VENTES DE MARCHANDISES	23 965.99		11 559.00		12 406.99	107.34
70720000 VENTES DIVERSES	20 215.00		10 559.00		9 656.00	91.45
70730000 CAMPS D'ETE	3 750.99				3 750.99	
70740000 INDEMNITE DE FORMATION FFVB			1 000.00		1 000.00	100.00
PRODUCTION VENDUE DE BIENS ET SERVICES	347 270.66		325 014.45		22 256.21	6.85
70110000 LICENCES PART LFVB	201 701.66		169 307.45		32 394.21	19.13
70610000 DROITS	2 600.00		3 230.00		630.00	19.50
70620000 AFFILIATIONS	17 200.00		16 100.00		1 100.00	6.83
70630000 ENGAGEMENTS	40 000.00		42 995.00		2 995.00	6.97
70640000 REDEVANCE D'ARBITRAGE	33 800.00		33 670.00		130.00	0.39
70650000 STAGES JOUEURS	26 455.00		24 235.00		2 220.00	9.16
70651000 STAGES ENTRAINEURS	10 220.00		24 870.00		14 650.00	58.91
70660000 FORMATION CRA	7 020.00		5 320.00		1 700.00	31.95
70810000 AMENDE CRS	2 488.00		2 507.00		19.00	0.76
70820000 AMENDE CRA	2 242.00		2 780.00		538.00	19.35
70830000 AMENDE ABS AG	2 344.00				2 344.00	
70840000 AMENDE CRT	1 200.00				1 200.00	
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	79 590.20		87 838.00		8 247.80	9.39
74010000 SUB C.N.D.S.	30 910.00		35 000.00		4 090.00	11.69
74011000 SUBV. ANS EMPLOI	10 400.00		22 400.00		12 000.00	53.57
74020000 SUB FFVB					10 438.00	100.00
74030000 SUB FFB EMPLOI	22 000.00		10 000.00		12 000.00	120.00
74060000 SUBV CONSEIL REGIONAL	10 000.00		10 000.00			
74100000 SUB DIVERSES	6 250.00				6 250.00	
74200000 AIDE SERVICE CIVIQUES	30.20				30.20	
COLLECTES	21 185.00		20 774.00		411.00	1.98
75412000 DON DES DIRIGEANTS	21 185.00		20 774.00		411.00	1.98
AUTRES PRODUITS	250.00		3 003.85		2 753.85	91.68
75800000 PRODUITS DIVERS DE GESTION COU	250.00		3 003.85		2 753.85	91.68
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	472 261.85		448 189.30		24 072.55	5.37
ACHATS DE MARCHANDISES	19 237.36		23 355.82		4 118.46	17.63
60711000 ACHATS BERTEAU	6 668.96		6 755.25		86.29	1.28
60712000 ACHATS ORGANISATIONS	9 170.00		12 321.37		3 151.37	25.58
60713000 ACHATS EQUIPEMENTS	3 398.40		4 279.20		880.80	20.58
ACHATS DE MATIERES PREMIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS	1 286.67		2 006.85		720.18	35.89
60110000 ACHATS LICENCES	230.54		747.96		517.42	69.18
60160000 ACHATS COUPE ET MEDAILLE	1 056.13		1 258.89		202.76	16.11
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	231 930.55		247 406.37		15 475.82	6.26
60610000 ENGIE (GAZ ET ELECTRICITE)			61.93		61.93	100.00
60640000 FOURNITURES ADMINISTRATIVES	5 897.93		5 352.53		545.40	10.19
60680000 AUTRES MATIERES ET FOURNITURES			2 219.56		2 219.56	100.00
60683000 AIDE AUX COMITES (VPT & AUTRES)	12 526.00		11 099.00		1 427.00	12.86
61110000 STAGES	40 573.75		42 622.50		2 048.75	4.81
61120000 STAGES - ENCADREMENTS	15 729.15		12 390.00		3 339.15	26.95
61130000 STAGES - BEACH	1 621.60		7 747.08		6 125.48	79.07
61351000 LOYERS LIGUE FACHE/HEM	18 300.00		18 300.00			
61352000 LOCATION TELEPHONE	2 237.04		2 822.58		585.54	20.74

Dossier N° 000310 en Euros.

Cabinet DEHOND T DERYN

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2025	12	31/12/2024	12	Euros	%
61353100	LOCA. VEHICULE POLE ESPOIR		660.00		660.00	100.00
61355000	VERISURE	905.64	849.72		55.92	6.58
61400000	CHARGES LOCATIVES	5 662.62	5 259.51		403.11	7.66
61520000	ENTRETIEN DES A.A.I	1 653.00	2 143.24		490.24	22.87
61552000	ENTRETIEN MAT.RLT.	982.71	785.20		197.51	25.15
61553000	ENTRETIEN MAT. BUREAU	202.57			202.57	
61560000	MAINTENANCE LOGICIEL EBP	2 431.37	2 310.40		120.97	5.24
61561000	MAINTENANCES DIVERSES	791.26	585.59		205.67	35.12
61562000	MAINTENANCE TELEPHONE	1 359.88	1 455.16		95.28	6.55
61563000	MAINTENANCE MACH AFF SATAS	394.95	410.00		15.05	3.67
61566000	MAINTENANCE PHOTO RICOCH	1 039.28	1 488.33		449.05	30.17
61600000	PRIMES D'ASSURANCES	1 985.06	1 818.26		166.80	9.17
61610000	ASSURANCE MATERIEL	1 666.98	1 394.46		272.52	19.54
61810000	DOCUMENTATION GENERALE	308.56	356.70		48.14	13.50
62260000	HONORAIRE COMPTABLE	2 040.00	2 000.00		40.00	2.00
62262000	HONORAIRES SAUGEVARDE	1 505.91			1 505.91	
62280000	HONORAIRES DIVERS	4 542.31	4 000.00		542.31	13.56
62300000	CADEAUX, RELATIONS PUBLIQUES		53.20		53.20	100.00
62511000	DEPLACEMENTS DES DIRIGEANTS	25 915.74	32 326.85		6 411.11	19.83
62513000	DEPLACEMENTS SELECTIONS		7 671.20		7 671.20	100.00
62514000	DEPLACEMENTS DU PERSONNEL	7 859.05	7 505.11		353.94	4.72
62515000	DEPLACEMENTS ARBITRAGES	31 150.56	33 159.25		2 008.69	6.06
62516000	VOLLEYADES FRAIS	13 744.18	15 387.00		1 642.82	10.68
62517000	POLE ESPOIR COMPETITION	4 296.50	6 163.26		1 866.76	30.29
62518000	DEPLACEMENTS VOLEYADE	9 810.20			9 810.20	
62560000	MISSION FORMATIONS FDME	3 005.44			3 005.44	
62570000	RECEPTIONS	8 982.82	13 959.98		4 977.16	35.65
62610000	AFFRANCHISSEMENTS	62.56	62.07		0.49	0.79
62620000	TELEPHONE ET FAX	1 080.96	1 348.24		267.28	19.82
62630000	INTERNET	578.39	667.37		88.98	13.33
62700000	SERVICES BANCAIRES	1 086.58	971.09		115.49	11.89
	IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	2 311.20	2 251.71		59.49	2.64
63330000	PARTICIPATION EMPLOYEUR FORMAT	2 311.20	2 081.74		229.46	11.02
63512000	TAXE FONCIERE		169.97		169.97	100.00
	SALAIRES ET TRAITEMENTS	152 401.25	173 790.26		21 389.01	12.31
64100000	REMUNERATION DU PERSONNEL	152 903.25	167 478.26		14 575.01	8.70
64110000	PRIME DEFISCALISEE		6 000.00		6 000.00	100.00
64120000	CONGES PAYES	502.00	312.00		814.00	260.90
	CHARGES SOCIALES	51 690.06	50 539.64		1 150.42	2.28
64510000	URSSAF	44 560.91	45 095.14		534.23	1.18
64580000	PROV CHARGES /CONGES PAY.	81.00	283.00		364.00	128.62
64582000	FORMATION BENEVOLE/PERSONNEL	6 641.35	4 520.70		2 120.65	46.91
64750000	MEDECINE DU TRAVAIL, PHARMACIE	568.80	640.80		72.00	11.24
	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	6 893.97	12 307.32		5 413.35	43.98
68112000	DOTATIONS AUX AMORTIS. SUR IMM	6 893.97	12 307.32		5 413.35	43.98
	AUTRES CHARGES	857.00	2 351.06		1 494.06	63.55
65800000	CHARGES DIV.GEST.COURANTE		1 270.06		1 270.06	100.00
65860000	COTISATIONS (VIE STATUTAIRE)	857.00	1 081.00		224.00	20.72

Dossier N° 000310 en Euros.

Cabinet DEHONDT DERVYN

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2025 12	31/12/2024 12	Euros	%
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	466 608.06	514 009.03	47 400.97	9.22
RESULTAT D'EXPLOITATION	5 653.79	65 819.73	71 473.52	108.59
PRODUITS FINANCIERS DE PARTICIPATIONS	1 235.95	2 035.24	799.29	39.27
76160000 REVENUS SUR AUTRES FORMES DE P	1 235.95	2 035.24	799.29	39.27
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	1 235.95	2 035.24	799.29	39.27
RESULTAT FINANCIER	1 235.95	2 035.24	799.29	39.27
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	6 889.74	63 784.49	70 674.23	110.80
PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS DE GESTION	0.46	2 108.49	2 108.03	99.98
77100000 PRODUITS EXCEPT /OPE. GESTION	0.46		0.46	
77180000 PROD.EXCEPT./OPER.GESTION		2 108.49	2 108.49	100.00
PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS EN CAPITAL		35 000.00	35 000.00	100.00
77500000 CESSION D'ELEMENTS D'ACTIFS		35 000.00	35 000.00	100.00
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	0.46	37 108.49	37 108.03	100.00
CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPERATIONS DE GESTION	3 966.14	2 170.00	1 796.14	82.77
67100000 CHARGES EXCEP / OPE. DE GESTIO	98.78		98.78	
67200000 CHARGES EXPLOIT./EXER.ANT	3 867.36	2 170.00	1 697.36	78.22
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	3 966.14	2 170.00	1 796.14	82.77
RESULTAT EXCEPTIONNEL	3 965.68	34 938.49	38 904.17	111.35
TOTAL PRODUITS	473 498.26	487 333.03	13 834.77	2.84
TOTAL DES CHARGES	470 574.20	516 179.03	45 604.83	8.84
SOLDE INTERMEDIAIRE	2 924.06	28 846.00	31 770.06	110.14
EXCEDENTS OU DEFICITS	2 924.06	28 846.00	31 770.06	110.14

Dossier N° 000310 en Euros.

Cabinet DEHONDT DERVYN

RECETTES

Affiliations, engagements	59 800	13%
Redevance arbitrage	33 800	7%
Licences	201 702	43%
Stages et formations	43 695	9%
Ventes	20 215	4%
Autres produits	26 422	6%
Subventions	79 590	17%
Amendes	8 274	2%
TOTAL	473 498	100%

DEPENSES

Achats divers	26 422	6%
Entretiens, maintenance	8 855	2%
Loyers et charges	27 105	6%
Autres charges	35 412	7%
Honoraires divers	8 088	2%
Stages	57 925	12%
Déplacements divers	95 782	20%
Charges de personnel	204 091	43%
DAP	6 894	1%
Reconstitution du capital (Bénéfice)	2 924	1%
TOTAL	473 498	100%

TARIFICATION 2026 - 2027



TARIFICATIONS 2026 - 2027

Augmentation des licences

2 €

1€ pour le cout de la vie
1€ pour la pérenisation
des salaires

Affiliation	Tarif
Nationale	330,00
Régionale	220,00
Départementale	70,00

ENGAGEMENT	Tarif
Pré-Nationale	370,00
Régionale 1	200,00
M21	80,00
M18	60,00

ARBITRAGE	Tarif
PNM	520,00
PNF	260,00
Régionale 1	260,00

LICENCES	Tarif
Senior	25,00
M21	20,00
M18	20,00
M15	11,00
M13	11,00
M11	11,00
M9	11,00
M7	10,00
Compét'lib	16,00
Encadrement	25,00
Dirigeant	20,00
Mutation	82,00
Loisir (VPT)	0,00
Licence Pro	0,00
Événementielle	0,00

DROITS

Modification aux Calendriers

Sportive Sous couvert de l'accord de la CRS.

		"+12 jours	"-12 jours
Tous changements aux calendriers	Senior	40 €	80 €
	Jeune	20 €	40 €

Sportive Sous couvert de l'accord de la CRB.

Tous changements aux calendriers (> date butoire)	Serie 2	80 €
	Serie 3	40 €

Arbitrage Sous couvert de l'accord de la CRA.

		"+12 jours	"-12 jours
Remplaçant trouvé en sénior ou en jeune par la commission Tous changements aux calendriers		15,00 €	Absence
	Senior	40,00 €	d'arbitrag
	Jeune	20,00 €	e 50€

Frais de dossier

Confirmation des réserves portées sur la feuille de match		20,00 €
Appel sur une décision du Bureau		54,00 €
Appel sur une décision d'une Commission Régionale		54,00 €
Annulation d'une licence		80,00 €
Demande de récusation d'un arbitre sur un match		54,00 €
Bulletin Régional d'informations	E-mail	Gratuit
Changement de correspondant	E-mail	Gratuit

DROITS

Indemnités d'arbitrage par équipe				Supplément semaine	
Pré Nationale			25,00 €	Pour le	30,00 €
Régionale 1			22,00 €	club	30,00 €
Coupe Senior			22,00 €	demandeur	30,00 €
Jeune Championnat et Coupe			22,00 €		
Marqueur (par le club recevant)			24,00 €		
Beach per diem			60,00 €		

Indemnités Kilométriques	
du Kilomètre (aller/retour) individuel	0,37 €
du Kilomètre (aller/retour) co-voiturage	0,51 €
péages	sur justificatif

Formations						pension	demi pension	externe	étudiants Staps
DRE1	Certificat	Animateur	CAVB					200 €	Gratuit pour les externes
		Initiateur	CIVB					200 €	Gratuit pour les externes
		Educateur	CEVB					200 €	Gratuit pour les externes
		Certif péda	CP					90 €	Gratuit pour les externes
DRE1 en 6 soirées décentralisées	Certificat	Animateur	CAVB					200 €	Gratuit pour les externes
DRE2	Module 1	Anim Beach						140 €	Gratuit pour les externes
	Module 2	Accueil Jeunes	AFJ					140 €	Gratuit pour les externes
	Module 3	Prépa phys 1						140 €	Gratuit pour les externes
	Module 4	Solidarité citoyenne						140 €	Gratuit pour les externes
	Module 5	VB Santé						180 €	Gratuit pour les externes
	Module 6	VB assis						180 €	Gratuit pour les externes
Journée CRE						par jour de stage		40,00 €	
Feuille de match électronique	(FDME OU DATA VOLLEY)	Déplacement du formateur en plus						60,00 €	
Arbitres		Inscription et examen						80,00 €	
Marqueurs		inscription et examen						30,00 €	

FRAIS DE GESTION

(validé par le comité directeur du 09 mai 2026)

Les frais de gestion n'existent que pour être évitées

Frais de non participation à une AG sans excuse	200,00 €
Retard mise en place du matériel 1/2 heure avant le match	31,00 €
Non présentation de ballons réglementaires	31,00 €
Feuille de match mal tenue ou non tenue	15,00 €
Feuille de match non réglementaire	16,00 €
Feuille de match hors délai	30,00 €
Résultat non communiqué INTERNET	34,00 €
Absence d'une licence	10,00 €
Absence totale de licence	70,00 €
Récidive d'absence totale de licence	110,00 €
Tenue non uniforme	10,00 €
Non respect des obligations d'entraîneur (par match)	21,00 €
Fiche de réengagement d'entraîneur et/ou d'arbitre et/ou de marqueurs non retournée pour la première journée de championnat ligue	50,00 €
Absence de deux encadrants licenciés par club organisateur en jeune	50,00 €
Absence d'un encadrant licencié par équipe jeune en déplacement	15,00 €

FRAIS DE GESTION

Forfaits

	CHAMPIONNATS		Si forfaits à partir de l'avant dernière journée	COUPE	
	Simple	Général		Avant les 1/4 de finales	A partir des 1/4 de finales
PN	200,00 €	450,00 €	450,00 €	150,00 €	450,00 €
R1	150,00 €	350,00 €	450,00 €	150,00 €	450,00 €
Jeune	50,00 €	100,00 €	350,00 €	100,00 €	100,00 €

Absence d'Arbitre ou de Marqueur officiel ou non inscrit (pour tous les championnats)

	Arbitre	Marqueur
1 ^{ère} fois	50,00 €	15,00 €
2 ^{ème} fois	50,00 €	15,00 €
3 ^{ème} fois	100,00 €	15,00 €
4 ^{ème} fois	150,00 €	15,00 €
5 ^{ème} fois et après	350,00 €	15,00 €

Beach et pratique de plage associés

Non respect de la réglementation sur les tournois

1 ^{ère} fois		100,00 €
2 ^{ème} fois	Suspension de la licence des organisateurs du tournoi (jusqu'à 3 mois) et des joueurs	200,00 €
3 ^{ème} fois	Suspension des autorisations de tournoi pour l'année en cours	300,00 €
4 ^{ème} fois	Suspension de l'affiliation beach du club pour A+1	450,00 €

Pour être au plus près de la réalité nous souhaitons vous présenter ce budget 2027, avec un correctif de 2026.

RECETTES	Prév.25	Réalisé 2025	Prév.26	Correctif 26	Prév.27
Affiliations, engagements	53 015	59 800	55 830	55 830	55 900
Redevance arbitrage	33 800	33 800	35 800	35 800	35 800
Licences	193 035	201 702	201 070	201 370	223 100
Stages et formations	69 000	43 695	76 000	76 000	68 700
Ventes	10 850	20 215	12 000	12 000	11 000
Autres produits	26 000	26 422	26 000	25 000	25 500
Subventions	74 300	79 590	72 300	60 000	57 000
Amendes	0	8 274	0	0	0
Totaux	460 000	473 498	479 000	466 000	477 000

DEPENSES	Prév.25	Réalisé 2025	Prév.26	Correctif 26	Prév.27
Achats divers	33 760	26 422	38 900	28 700	30 360
Entretiens, maintenance	9 600	8 855	10 440	10 300	10 500
Loyers et charges	27 610	27 105	27 820	27 840	24 280
Autres charges	28 350	35 412	34 250	33 060	35 960
Honoraires divers	18 600	8 088	2 200	2 200	2 200
Stages	40 000	57 925	49 430	52 000	52 000
Déplacements divers	85 180	95 782	97 060	93 000	94 800
Charges de personnel	210 000	204 091	212 000	212 000	220 000
DAP	6 900	6 894	6 900	6 900	6 900
Reconstitution du capital (Bénéfice)	0	2 924	0	0	0
Totaux	460 000	464 642	479 000	466 000	477 000

Texte des Statuts

Adoption des nouveaux statuts
Par un
vote à la majorité des 2/3

Texte des RI

Adoption des nouveaux statuts
Par un
vote à la majorité des 2/3

Proposition, remarque et vœux des GSA

Remarque 1

VBC Bailleulois

Dans la gestion d'un club nous constatons une charge administrative croissante, tant pour les clubs que pour les bénévoles-dirigeants et les officiels (arbitre), il nous apparaît nécessaire d'éviter une sur-administration contre-productive ou des amendes qui seraient mal-vécues par les clubs.

Je prends l'exemple du BRI 17 - Sanction pour non-respect des obligations des GSA en matière d'encadrement régional - et plus particulièrement l'amende qui a été infligée à nos clubs pour un montant total de 2 394 euros.

En début de saison sportive, lors de l'inscription d'une équipe en compétition, il est demandé aux clubs de déclarer un ou plusieurs entraîneurs, et le cas échéant un entraîneur référent pour les équipes évoluant au niveau national. Il va de soi qu'au sein de notre club, aucun entraîneur n'est déclaré pour nos équipes seniors sans disposer des diplômes ou qualifications réglementaires requis pour le niveau concerné, au moment où l'on inscrit les équipes en compétition sur l'application de la FF Volley.

Et si ce n'est pas le cas, en cas d'irrégularité constatée, il faut demander au club (ex: l'entraîneur est peut-être en cours d'acquisition de diplôme) ou invalider l'inscription de l'équipe.

Par ailleurs, ces diplômes et niveaux de qualification sont explicitement renseignés et consultables dans la fiche licence de chaque entraîneur, documents auxquels la CRT a pleinement accès avec l'application fédérale.

Dès lors, l'ensemble des éléments nécessaires à la vérification de la conformité de l'encadrement est disponible en amont, au moment même de l'inscription des équipes en compétition.

En comparaison, la FF Volley ne demande que les clubs nationaux remplissent un nouveau googleform pour déclarer nos entraîneurs pour chaque équipe évoluant au niveau national.

Dans ces conditions, je m'interroge sur le bien-fondé de l'application d'une sanction financière a posteriori, alors que la CRT dispose de tous les moyens nécessaires pour contrôler, alerter ou refuser une inscription non conforme dès le départ, évitant ainsi aux clubs de se retrouver dans une situation sanctionnable.

Remarque 1

VBC Bailleulois

Cette procédure soulève pour nous et pour les autres clubs sanctionnés une incompréhension légitime, au regard du montant total particulièrement élevé de la somme des amendes appliquées.

*En conséquence, je vous remercie par avance de bien vouloir préciser les éléments objectifs justifiant une déclaration supplémentaire des entraîneurs et leurs qualifications, et **étudier la possibilité d'une révision de cette sur-administration ou annulation de ce type d'amende au regard des éléments précités.** Elles constituent pour nous les dérives d'une sur-administration.*

Avis : nous avons pris bonne note de cette remarque et nous ne vous obligerons plus à compléter un googleform. Mais nous ne supprimerons pas les frais de gestion car il y a des GSA que ne remplisse pas correctement les formulaires fédéraux.

PAS DE VOTE

Remarque 2 GRAVELINES VOLLEY BALL

Problème avec les formations.

Beaucoup de formations sont annulées et de ce fait les clubs souhaitant se former sont freinés dans leur évolution. C'est un cercle vicieux

➤ **Formations annulées → Moins de bénévoles formés**

Clubs en difficulté pour encadrer, arbitrer, développer des sections (jeunes, compétitions, Volley Santé...).

➤ **Clubs en difficulté → Peu d'inscriptions en formation**

(par manque de temps, d'intérêt perçu, de logistique, ou d'information).

➤ **Résultat : la Ligue propose... mais les clubs n'arrivent pas à suivre.**

Rendre les formations plus attractives :

Exemples : faire une préinscription et débit lors de la formation.

Campagne de communication ciblée : mails personnalisés aux clubs (présidents + entraîneurs + jeunes),

post réguliers sur les réseaux sociaux (ex : témoignages, avant-après, portrait de stagiaires),

relance avant la fin des inscriptions à J-15 / J-7.

Remarque 2 GRAVELINES VOLLEY BALL

Une formation gratuite pour les clubs si 2 formations effectuées dans la saison ou réduction de 20% à partir de la 3ème formation dans la saison.

- **Proposer des formats hybrides** : 1 partie en distanciel / 1 partie sur le terrain.
- **Organiser la même formation dans 3 zones différentes ou plus** :
Littoral - Métropole - Artois / Hainaut
- **Se rapprocher** des universités STAPS des zones géographiques pour l'organisation des formations dans leurs locaux (salle de cours + salle de sport à dispo)
- **Se rapprocher** des profs STAPS pour augmenter le nombre de formateur par zone géographique .
- **Créer des sessions de 2h en soirée** pour les bénévoles.

Avis : depuis cette saison, nous n'encaissons le paiement des formations qu'après que celle-ci ait eu lieu. Les campagnes de pub sont faites par le BRI et sur nos réseaux sociaux ainsi que les relances. Pour le reste nous sommes dans l'attente de la refonte des diplômes fédéraux ainsi que les conventions pour les STAPS Hauts-de-France.

PAS DE VOTE

Vœux 1 LOMME

Motivation :

Actuellement on doit payer 272,40 euros , plus une licence loisir 70,86 euros soit 343,26 euros c'est le prix d'une mutation nationale.

Vœux : Gratuité pour un arbitre départemental qui change de club.

Avis : Défavorable, privilégier la formation en interne.

PAS DE VOTE

Vœux 2 LOMME

Motivation :

On prévient la ligue qui valide la date. Pourquoi payer une amende ?

Vœux : gratuité pour un changement de date en M18 quand les 2 clubs sont d'accord.

Avis : Défavorable, ce n'est pas une amende mais frais de gestion. Il faut que cette modification au calendrier soit validée par la CRS, pour qu'elle apparaisse au calendrier général pour couverture par l'assurance.

PAS DE VOTE

Vœux 3 TOUQUET AC VOLLEY-BALL AND BEACH

Motivation :

Objet : planning général des compétitions

Sujet : Distinguer les 2 saisons dans le temps: celle de Volley ball puis celle de Beach volley

Motivation : La majorité des clubs engagés en Coupe de France de Beach volley sont des clubs d'abord de Volley ball ; puis ces clubs cherchent dans le Beach volley un prolongement, ce que réclament en particulier certains joueurs.

Vœux : Protéger la période mai/juin/juillet afin d'éviter le chevauchement actuel des deux saisons serait un facteur important de développement de l'activité Beach volley.

Avis : Défavorable, le calendrier ne permet pas de finir en avril, mais le beach peut se jouer en aout.

PAS DE VOTE

Vœux des Clubs

Vœux 4 TOUQUET AC VOLLEY-BALL AND BEACH

Motivation :

Objet : modification du DAF

Sujet : intégrer la participation en Coupe de France de Beach volley comme la FFvolley

Modification de l'Article 31 du RGER – DAF – DEVOIRS D'ACCUEIL ET DE FORMATION DES GSA

Vœux : Nouvelle rédaction:

rajouter à l'identique de la FFvolley en complément du point 9

« Participation d'une équipe de 4 joueurs minimum en Coupe de France Jeunes Beach (M13 à M18) saison N-1 et ayant participé au moins au 1^{er} tour = ½ UF maxi 1UF »

Avis : Défavorable, les DAF régionaux sont basés sur les compétitions indoor et non outdoor.

PAS DE VOTE

Vœux des Clubs

NOS CHAMPIONS



NOS CHAMPIONS DES HAUTS-DE-FRANCE

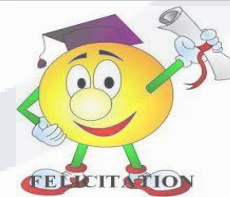
Féminin	M18 : xxxxxxxx	M21 : xxxxxxxx	SENIORS
Masculin	M18 : xxxxxxxx	M21 : xxxxxxxx	SENIORS
Loisir Mixte	xxxxxxxx		

NOS VAINQUEURS COUPES DES HAUTS-DE-FRANCE

Féminin	M18 : xxxxxxx	SENIORS : xxxxxxxxxx
Masculin	M18 : xxxxxxxx	SENIORS : xxxxxxxx

RECOMPENSES

2026



QUELQUES DATES A RETENIR



Le Congrès de la Ligue

12 septembre 2026.

54^{ème} Journée BERTEAU

jeudi 06 mai 2027.

Finales de Coupe

fin mai - début juin 2027.

Assemblée Générale

**19 juin 2027
à Neuville St Rémy.**

MERCI DE VOTRE ATTENTION ET DE VOTRE ECOUTE



Clôture de l'Assemblée Générale

par le Président



Nous vous invitons à prendre le pot de l'amitié

